

Inscriptions d'Ionie

In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 46, 1922. pp. 307-355.

Citer ce document / Cite this document :

Demangel Robert, Laumonier Alfred. Inscriptions d'Ionie. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 46, 1922. pp. 307-355.

doi : 10.3406/bch.1922.3036

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bch_0007-4217_1922_num_46_1_3036

INSCRIPTIONS D'IONIE

Les inscriptions publiées dans cet article proviennent, pour la plupart, de la cité de Téos (1) ; quelques-unes seulement appartiennent aux régions de Myonnésos et Lébédos. Elles ont été trouvées par nous au cours d'un voyage fait en septembre-octobre 1921, sur les indications de M. Ch. Picard (2).

Nous donnons également ci-après quelques documents déjà connus, auxquels notre révision apporte certaines corrections : par exemple, l'inscription d'Olamysch, trouvée par W. Judeich et étudiée dans la suite par plusieurs épigraphistes, mais dont le texte n'avait jamais été relu sur la pierre depuis la publication initiale.

A. — Téos.

1. — *Olamysch* (entre Clazomènes et Téos). Mur extérieur du cimetière turc (côté sud). Marbre bleuâtre, encastré la tête en bas. Hauteur de la dalle : 0 m. 65 ; largeur : 0 m. 53. Hauteur des lettres : 0 m. 013 ; interligne moyen : 0 m. 015. Gravure nette et régulière ; très petits *apices*. La plaque est brisée en haut, à droite et à gauche (Fig. 1).

L'inscription, découverte par W. Judeich et Fr. Winter en 1887, a été publiée pour la première fois par W. Judeich, *Ath. Mitt.*, XVI, 1891, p. 291-

(1) On connaît déjà plus de cent-soixante inscriptions de Téos. Cf. : *CIG*, II, 2923, 2934, 3044-3129 ; Le Bas-Waddington, *Inscr.*, V, 59-132, 1557-1563 ; Hirschfeld, *Arch. Zeit.*, 1876, p. 26 et 29 ; E. Pottier et Hauvette-Besnault, *BCH*, IV, 1880, p. 47-59, 110-121 et 164-182 ; W. Judeich, *Ath. Mitt.*, XVI, 1891, p. 291 sq. ; A. Plassart et Ch. Picard, *BCH*, XXXVII, 1913, p. 193.

(2) [Suite à *BCH*, XXXVII, 1913, p. 155-246.] Les notes de préparation du voyage de M. Picard ont été utilisées par nous.

295, n° 17, avec une note de J. Toepffer, *ibid.*, p. 424, n. 1. Reprise par J. Wackernagel, *Ath. Mitt.*, XVII, 1892, p. 143-146, puis par A. Wilhelm, *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterr.*, XVII, 1894, p. 41-42, elle fut ensuite étudiée

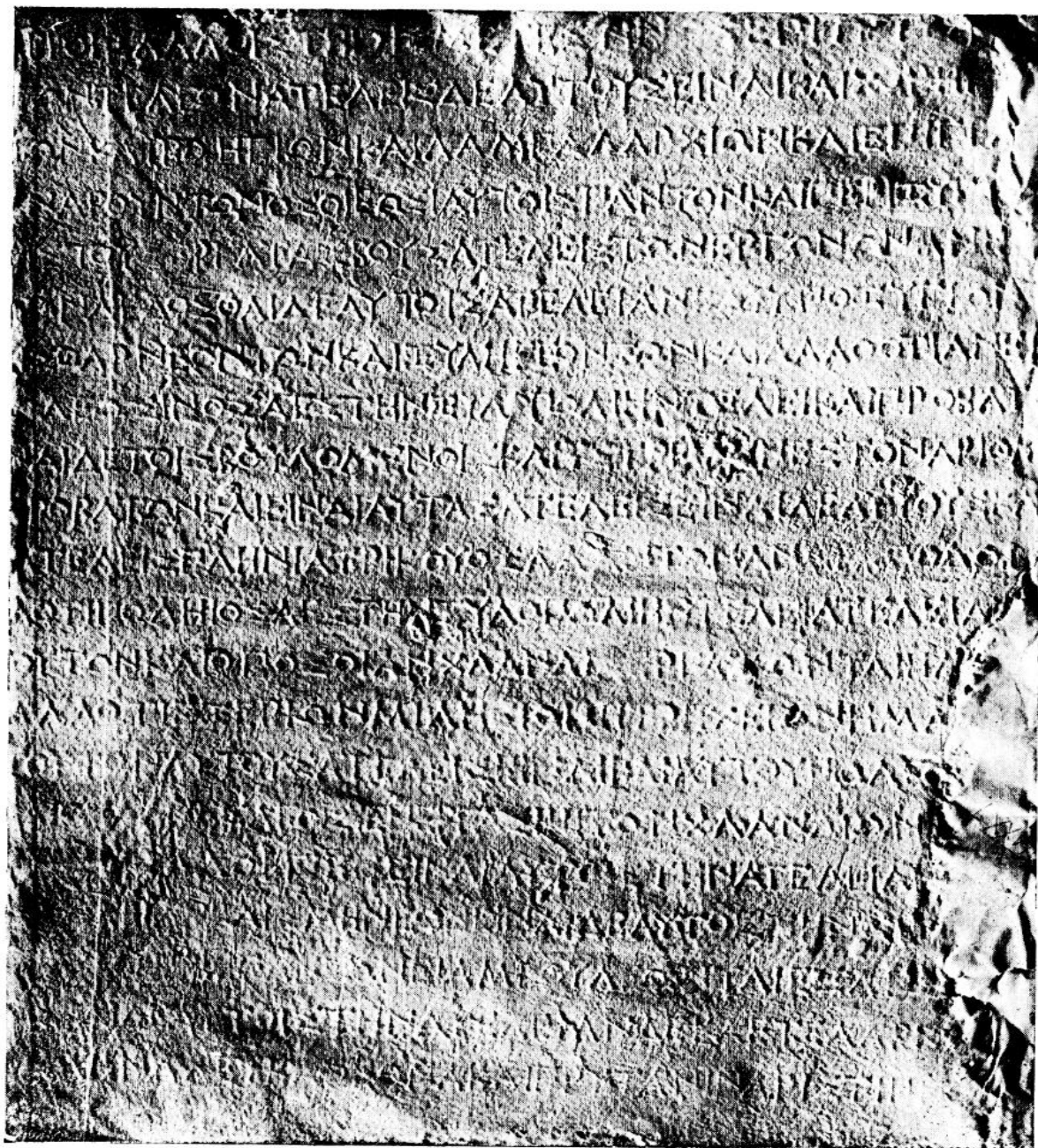


Fig. 1. — Inscription d'Olamysch (n° 1).

par O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, III, p. 51-52 (1898). W. Judeich l'a revue sur la pierre en 1896 : il a consigné ses nouvelles observations dans les *Sitzb. Berlin*, 1898, 2, p. 545 et n. 1. L'inscription fut de nouveau

publiée intégralement dans Collitz-Bechtel, *Samml. der gr. Dialekt-Inschriften*, III, 2, 5633, (1905). Enfin les deux dernières lignes ont fait l'objet d'un récent commentaire de Fr. Bilabel, *Die ionische Kolonisation*, p. 201-202 (1920).

Nos lectures rectifient sur plusieurs points l'interprétation des éditeurs précédents :

- 1 καὶ τοῖς ἄλλοις Τηέοις μέτεστιν, ὥς ἐπὶ τετρα[ετία
 ἤ ἀπόλυσι]ς τῶν τελέων. Ἀτελεῖς δὲ αὐτοὺς εἶναι καὶ γορηγ[ιῶν
 καὶ ξενοδ[ο]γιῶν καὶ βοτηγιῶν καὶ λαμπαδαργ[ιῶν καὶ ἐπιγρο[φῶν
 ὑποζυγίων] τῶν ἀρούντων, ὅσοι ἔωσι αὐτοῖς, πάντων καὶ περιζύ-
 γ[ων].
- 5 Εἶναι δὲ αὐ]τοῖς τοὺς ἐργάτας βοῦς ἀτελεῖς τῶν ἔργων ὧν ἂν ἐ[πι-
 γράφονται πάντων. Δεδόσθαι δὲ αὐτοῖς ἀτέλειαν καὶ ὑποζυγίων | ..
 καὶ μισθαργεόντων καὶ ξυληγεόντων, καὶ ἄλλο ὅτι ἂν ἐρ-
 γάζωνται καὶ πωλέωσιν, ὅσα ἐς τὴν ξυλοπωλίην τελεῖ καὶ προβατο-
 τροφίην. Ἐξεῖναι δὲ τοῖς βουλομένοις καὶ ὅς τρέ[φε]ιν ἐς τὸν
 ἀριθμὸν
- 10 τὸν τεταγμέν]ον προβάτων καὶ εἶναι αὐτὰς ἀτελεῖς. Εἶναι δὲ αὐτοὺς
 καὶ
 τῶν ἄλλων φόρ]ων ἀτελεῖς πλὴν ἱατρικοῦ. Ὅσα δ' ἂν τῶν ἀνδρα-
 πόδων
 τις ξύλα ἢ] ἄλλο τι πωλῇ, ὅσα ἐς τὴν ξυλοπωλίην τελεῖ, ἀτέλειαν
 [αὐ-
 τοῖς εἶναι] τούτων · καὶ ὅπόσοι ἂν γλάνθια ἐργάζωνται ἢ ἀ[μπέ]χο-
 να ἐρίνεα] ἢ ἄλλο τι ἐξ ἐρίων Μιλησίων ἢ τρηγείων ἢ μα[λακῶν
- 15] τούτων αὐτοὺς ἀτελεῖς εἶναι καὶ αὐτοῦ πωλέον]τας
 καὶ ἐξάγοντας. Καὶ ὅσα ἂν ἐσάγωσι ἐπ' ἐργασίῃ τῶν γλάνθιων
 ἐρίνε-
 ων.....] ἄλοργίην εἶναι αὐτοῖς τὴν ἀτέλειαν [τούτων
] κήπων καὶ σμηνέων · εἶναι δὲ αὐτοῖς τὴν ἀτέ[λειαν
] πάντων, εἰ ἄμ. βουλέωνται ἐξάγε[ιν...]
- 20εἶν]αι δὲ αὐτοῖς τὴν ἀτέλειαν δέκα ἔτα ἀργο[μέ-
 νην μετὰ τὸν] μῆνα Λευκαθεῶνα καὶ πρύτανιν Ἀρίστιππο]ν.

W. Judeich, s'appuyant sur la formule initiale (καὶ τοῖς ἄλλοις Τηέοις) appliquée à une collectivité, a pensé que ce fragment

faisait partie d'un décret de συμπολιτεία (1), mais non pas, comme le suppose J. Toepffer (2) — d'après l'inscription dite du roi Antigone (3). — celui du synoecisme de Téos-Lébédos (4). Toutes les hypothèses restent permises, même celle qui attribuerait les avantages économiques mentionnés ici à des citoyens d'Abdère, colonie de Téos, rentrant dans le sein de la mère-patrie (5). Mais nous pouvons aussi bien être en présence d'un fragment de décret concernant l'admission à Téos, au temps des successeurs d'Alexandre (6), de la confrérie des artistes dionysiaques, qui devait former, durant près de deux siècles, comme un état dans l'état (7).

L. 1 : La lecture τετρα- est certaine. On peut restituer τετρα[ε-τίαι], par analogie avec δέκα ἔτεα (l. 20). Cette phrase terminerait une énumération de privilèges valables pour quatre années. La période de dix années, stipulée plus loin, concernerait seulement les exonérations prévues par la seconde partie du décret.

L. 2 : La pierre porte bien τελέων (2^e lecture *Judeich*), et non τελῶν (1^{re} lecture *Judeich*, maintenue, sans doute par erreur, dans *Collitz-Bechtel*).

L. 3 : [ξενοδ]ογῶν, *Judeich*. Ἐπιγραφ[εῶν], *Hoffmann*.

Les lignes 3-6 spécifient l'exemption pour toutes les bêtes de labour : 1^o de toute taxe en argent ; 2^o des prestations en corvées de tout sorte. L'exemption sera étendue (l. 6 sqq.) aux bêtes de somme autres que les animaux de labour. Il n'est pas possible de couper la phrase après λαμπαδαργῶν.

L. 4 : ὅσοι (ᾗ) ἔωσι. *Collitz-Bechtel* ; περιζυγ[ίω], *Judeich* ; περιζύγ[ω], *Hoffmann*.

(1) *Ath. Mitt.*, XVI, 1891, p. 293.

(2) *Ath. Mitt.*, XVI, 1891, p. 421, n. 1.

(3) Le Bas, III, 86 = Dittenberger, *Syll.*¹, 126 ; *Syll.*², 177.

(4) W. Judeich, *Sitzb. Berlin*, 1898, 2, p. 545 et n. 1.

(5) Cf. Fr. Bilabel, *Die ionische Kolonisation*, 1920, p. 204.

(6) D'après le dialecte mixte de cette inscription, Wackernagel, *Ath. Mitt.*, XVII, 1892, p. 146, la date du deuxième quart du 1^{er} siècle. W. Judeich, *Sitzb. Berlin*, loc. cit., n. 1, se rallie à la même opinion pour des raisons de graphie. Il semble qu'on doive abaisser cette date jusqu'à la fin du siècle.

(7) F. Poland, *Gesch. der gr. Vereinswesens*, p. 130 et 139 sq. La précision des clauses économiques n'interdit point cette supposition.

L. 3 : La dernière lettre de la ligne est, sans contestation possible, ε, et non σ (*Judeich*).

L. 7 : La restitution ἐρ[γάζωνται] (*Judeich*) est vraisemblable, le ρ de la fin de la ligne étant parfaitement visible.

L. 9 : προβατο[τροφίην], *Judeich*. [Εἰ]στρέ[φει]ν, *Judeich* (1^{re} lecture) ; [συ]στρέ[φει]ν, *Wackernagel* ; [σῦ]ς τρέ[φει]ν, *Wilhelm* ; [ο]ἷς τρέ[φει]ν, *Hoffmann* : il y a aucun doute sur la lecture ὅς τρέ[φει]ν, *Judeich* (2^e lecture).

L. 10 : A la fin de la ligne, l'ι de καί existe.

L. 12-13 : L'ω de πωλῆι ne fait aucun doute, non plus que celui de τούτων, à la ligne suivante. La restitution ῆ ἀ[λοργὰ ῆ λευκά] (*Collitz-Bechtel*) confond les opérations du tissage et de la teinture des laines. Il s'agit d'abord de l'exonération des taxes frappant la fabrication et la vente de tous les vêtements de laine, puis de l'exemption des droits d'entrée sur les matières premières nécessaires à la confection de ces vêtements.

L. 14 : On lit nettement τρη- (*Judeich* 2^e lecture) et non τρι- (*Judeich*, 1^{re} lecture) ; μα[λακῶν] (*Collitz-Bechtel*) est très naturel après τρηγείων.

L. 15 : A la fin : πωλεο- et non πωλεω-.

L. 16 : Καὶ ἐξάγοντας, *Collitz-Bechtel*. Cette ligne est complétée au début, par -αι ὅσα ἂν ; à la fin, par ἐ-.

L. 17 : Le mot ἀλογίην (hypothèses, *Wackernagel, Wilhelm, Hoffmann* ; 2^e lecture *Judeich*) se lit en entier. Le ν de ἀτέλειαν existe. Les lacunes sont trop considérables pour qu'on puisse tenter une restitution des dernières lignes.

L. 18 : La lecture λισμενέων des éditeurs précédents s'explique aisément ; mais le x et le η ne font aucun doute ; il s'agit des ruches. Κήπων se lit difficilement, les lettres se trouvent à cet endroit très effacées ; joint à σμηνέων, le mot ne paraît pas douteux.

L. 20 : Ἀρχι-, *Judeich*, 2^e lecture.

L. 21 : La lecture des deux premiers mots est certaine. Le mois Leukathéon existe à Chios (1), à Lampsaque (2), et à

(1) Cf. Michel, 1359, 25.

(2) *CIG, add.*, 3641 b, l. 17.

Magnésie-du-Méandre (1). A Téos, on connaissait déjà la fête des Leukathéa (2), mais non le mois (3), qui se trouve mentionné une seconde fois ci-après dans la nouvelle inscription (n° 2) concernant les artistes dionysiaques (4). On connaît, à Téos, un Aristippos archonte (*CIG*, 3064).

2. — *Sivrihissar*. Cimetière turc, au S.-E. de la ville. Marbre bleuâtre, brisé en haut, par derrière et sur les bords. H. 0 m. 67 ; l. 0 m. 46 ; ép. 0 m. 22. H. des lettres : 0 m. 011 ; inter. 0 m. 001 à 0 m. 003. Gravure assez fine et régulière ; apices. (Fig. 2).

- 1 - - - - - οἱ - - - - -
 .. α σατο..... οἱς καὶ [τὸν
 πρ]ύτανιν ἐν τῷ πρυ[τανείῳ · εὗξασθαι δὲ τοὺς δ]ύο κήρυκα[ς ἐν
 τ]αῖς ἐκκλησίαις γίνεσθαι τὰγαθὰ καὶ τῷ κοινῷ τῷ[ν πε-
 5 ρὶ τ]ὸν Διόνυσον τεχνιτῶν · ἀγοράσαι δὲ αὐτοῖς καὶ κ[τῆ-
 μα] ἔγγεον ἐν τῇ πόλει ἢ τῇ γῶραι ἀπὸ ὄρα(γμῶν) P X
 καὶ] προσαγορεύεσθαι τὸ ἀγορασθὲν κτῆμα ἱερὸν ὃ ἀν[ατίθη-
 σι] ὁ δῆμος τῷ κοινῷ τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τε[ε-
 χ]νιτῶν, ὃν ἀτελὲς ὢν ἡ πόλις ἐπιβάλλει τελῶν · ἀ[πο-
 10 δεῖξαι δὲ καὶ ἄνδρας δύο οἵτινες κτηματωνήσου[σιν
 ἐ]π' ἀναφορᾷ τῇ πρὸς τὸν δῆμον · ἵνα δὲ τὸ ἀργύριο[ν
 ὑπ]άρχῃ εἰς τὴν κτηματωνίαν, τοὺς ταμίαις τοὺς [ἐ-
 ν]εστικότητας δοῦναι τοῖς ἀποδειγθησομένοις ὄρα(γμᾶς)
 X]X ἐκ τοῦ μετεννηγεμένου ἐκ τοῦ λόγου τῆς ὁ[γυ-
 15 ρ]ώσεως ὃ δεῖσθαι εἰς τὴν τιμὴν τοῦ σίτου · τὸ δὲ ὑπ[ο-
 λι]πὲς ὄρα(γμᾶς) XXX δότωσαν οἱ εἰσιόντες ταμίαι ἐκ τ[ῶν
 πρ]ώτων δοθησομένων αὐτοῖς ἐγ βασιλικοῦ εἰς τ[ὴν
 τῆ]ς πόλεως διοίκησιν · δεῖσθαι δὲ αὐτοῖς καὶ ἐπο-
 χῇ[ν ἔτη πέντε ἀπὸ μηνὸς Λευκαθεῶνος καὶ πρυτ[άνε-
 20 ως] Μητροδώρου · ὅπως δὲ καὶ τὰ δόξαντα τῷ δήμ[ωι
 πά]ντες εἰδῶσιν, ἀναγράψαι τόδε τὸ ψήφισμα εἰς [στή-

(1) O. Kern, *Inscr. von Magnesia am Maeander*, n° 89, l. 6.

(2) Cf. C. Scheffler, *De rebus Teiorum*, p. 7.

(3) Fr. Bilabel, *Die ionische Kolonisation*, 1920, p. 199, l'indique comme vraisemblable, par analogie avec les autres mois connus à Téos, qui prennent leur nom de celui de certaines fêtes religieuses (Posidéon, Anthestérion, Apatourion).

(4) Cf. l. 19.

λατὴν λαθίνην καὶ τὸν στέφανον καὶ ἀναθεῖναι παρὰ
 τοῦ νεώ τοῦ Διονύσου· ἀναγράψαι δὲ καὶ εἰς τὴν παρὰ

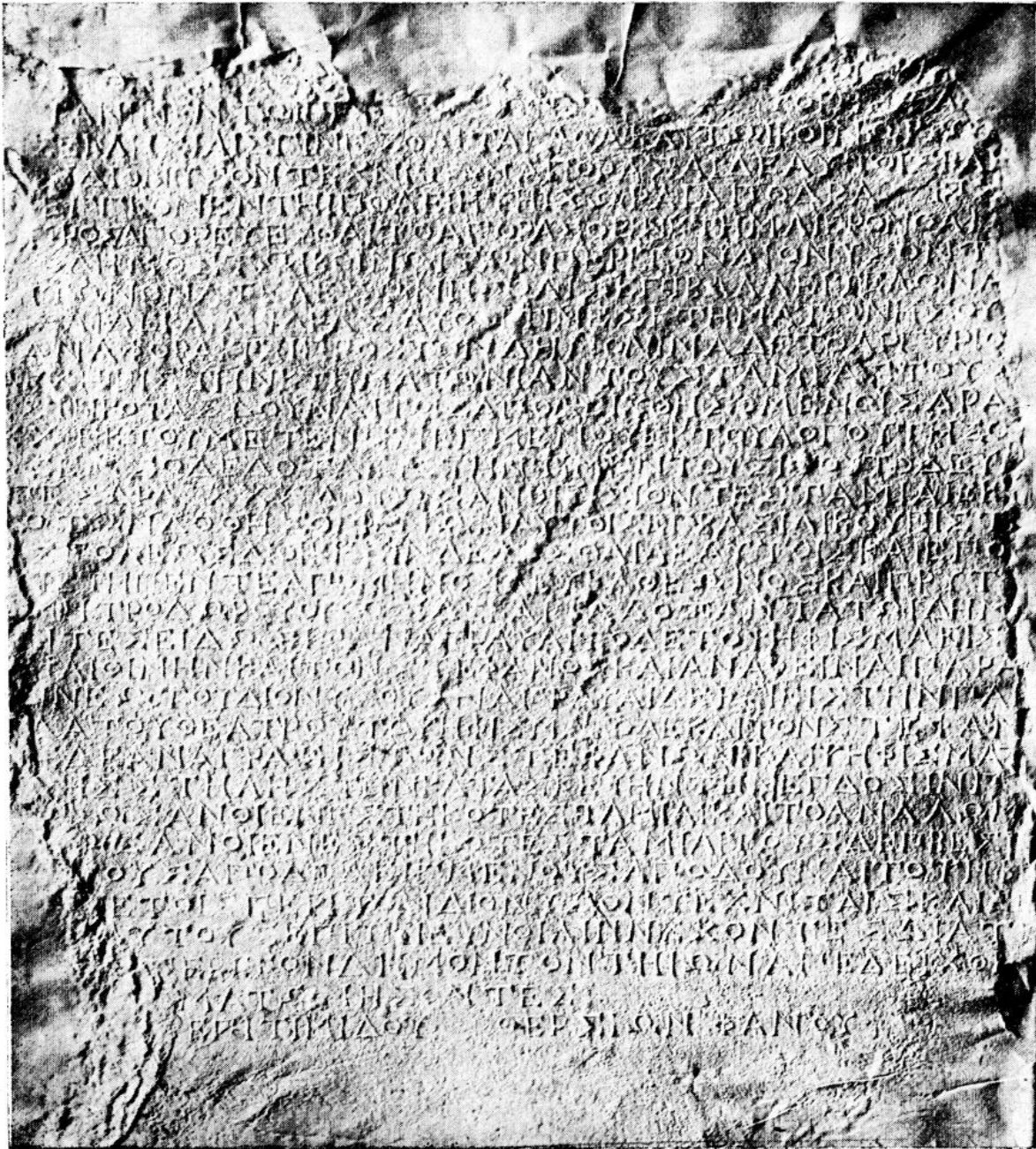


Fig. 2. — Inscription de Syvrihissar (n° 2).

στάθδα τοῦ θεάπερου τὸ ψήφισμα τόδε καὶ τὸν στέφανον·
 23 τῆς δὲ ἀναγραφῆς τῶν στεφάνων <ι> καὶ ψήφισματός
 καὶ τῆς στήλης τὴν κατασκευὴν τὴν ἐγδόσιν πρὸ

ιείσθ]ωσαν οἱ ἐνεστηκότες ταμίαι καὶ τὸ ἀνάλωμ[α
 δότ]ωσαν οἱ ἐνεστηκότες ταμίαι · τοὺς δὲ π(ρ)εσθ[ευ-
 τὰς] τοὺς ἀποδεδειγμένους ἀποδοῦναι τὸ ψήφι[σ-
 30 μα τόδ]ε τοῖς περὶ τὸν Διόνυσον τεχνίταις καὶ ἐπ[αι-
 νέσαι α]ὐτοὺς ἐπὶ τῇ εὐνοίᾳ ἣν ἔχοντες διατε-
 λοῦσι.] περὶ τὸν δῆμον τὸν Τητῶν. Ἀπεδείχθη-
 σαν κτ]ηματονήσοντες
 Ἐπιτιμίδου, Θερσίων Φάνου.

L. 4 : « que ces avantages soient accordés aussi à l'association des artistes dionysiaques. On achètera pour eux un bien-fonds dans la ville ou dans la campagne, d'une valeur de 6.000 drachmes ; la propriété achetée sera déclarée « bien sacré offert par le peuple à l'association des artistes dionysiaques », et affranchie des taxes imposées par la cité. On nommera deux fidéi-commissaires, qui feront l'achat à condition d'en référer au peuple. Afin qu'il y ait de l'argent pour l'achat, les trésoriers en charge donneront aux commissaires 3.000 drachmes sur la somme destinée au payement du blé, et qui provient d'un virement effectué sur le compte des fortifications. Le reste — 3.000 drachmes — sera fourni par les trésoriers entrant en charge, sur les premières sommes qui leur auront été allouées par le trésor royal pour le budget de la cité. On leur accordera aussi un délai de cinq ans, à partir du mois Leucathéon et de la prytanie de Métrodoros. Et pour que tous aient connaissance des décisions prises par le peuple, on gravera ce décret sur une stèle de marbre ainsi que la couronne ; on dressera la stèle auprès du temple de Dionysos. On gravera aussi sur la parastade du théâtre ce décret et la couronne. L'adjudication pour la gravure des couronnes et du décret, ainsi que la préparation de la stèle, seront faites par les soins des trésoriers en charge ; la dépense incombera aux trésoriers en charge. Les envoyés remettront ce décret aux artistes dionysiaques, et leur décerneront des éloges pour la bonne grâce qu'ils n'ont cessé de montrer envers le peuple de Téos. Ont été désignés comme fidéi-commissaires,, fils d'Épitimidès, et Thersion, fils de Phanès. »

Les premières lignes de cette inscription représentent peut-être la fin d'un décret de Téos en faveur de personnages inconnus; à partir de la ligne 3, commencerait la deuxième partie, complète, qui accorde aux artistes dionysiaques un certain nombre d'avantages, notamment l'achat d'un terrain (κτημα ἔγγεον). On voit dans quelles conditions sera fait l'achat de ce terrain (κτηματωνία), et sur quels crédits sera portée la dépense. Cette inscription date du milieu du ⁱⁱe siècle avant notre ère, c'est-à-dire de l'époque des Attalides (l. 17. βασιλικού), avant le départ des artistes dionysiaques qui quittèrent Téos à la suite d'une sorte de révolution (1).

L. 3 : πρύτανιν. On sait que le prytane était le magistrat éponyme à Téos. Voir les lignes 19-20, et *CIG.*, 3063; Judeich, *Ath. Mitt.*, 1894, p. 292, l. 21 (= ci-dessus, n° 1, l. 21); Scheffler, *De rebus Teiorum*, p. 55.

L. 4 : ἐκκλησίαις pour ἐκκλήσεις; simplification de l'orthographe, fréquente à partir de l'époque hellénistique, surtout pour ce mot (2). Le verbe γίνεσθαι dépend, semble-t-il, d'un mot comme εὔχεσθαι, qui aurait comme sujet τοὺς δύο κήρυκας.

L. 6 : ἔγγεον, pour ἔγγειον (ἔγγαιον). La notation du son αι par ε, fréquente à la période romaine, est exceptionnelle à l'époque de l'inscription. Ἐγγεον est plus vraisemblablement mis pour ἔγγειον, la voyelle ε prenant souvent la place de la diphtongue ει, et inversement, à la fin du ^{iv}e siècle, pour transcrire le son ē fermé (3). La forme ἔγγειον est elle-même la forme attique d'ἔγγαιον; elle se rencontre aussi hors de l'Attique (4). Dans

(1) On ignore la date exacte de ce départ; on croit généralement qu'il eut lieu sous le règne d'Attale III, c'est-à-dire entre 138 et 133. P. Foucart, *De collegiis sceni corum artificum apud Graecos*, p. 8; F. Poland, *De collegiis artificum Dionysiacorum*, p. 12, et *Gesch. des griech. Vereinswesens*, p. 140; mais rien n'empêche de faire remonter cet événement quelques années plus tôt.

(2) Notamment en Asie Mineure; cf. Larfeld, *Handb. der griech. Epigraphik*, I, p. 390.

(3) Cf. Meisterhans, *Gramm. der att. Inschriften*, 1900, p. 40 sqq.; ex. dans Dittenberger, *Syll*², III, p. 225.

(4) Cf. O. Glaser, *De ratione quae intercedit inter sermonem Polybii et eum qui in titulis saeculi III, II, I, apparet*, 1894, p. 80 sqq.; E. Schwyzer, *Gramm. der pergam. Inschriften*, 1898, p. 59, rem.

les papyri, les formes en εως existent concurremment avec les formes en αως (4).

L. 7 : ἱερόν, puisqu'il fera partie du domaine sacré de Dionysos.

L. 9 : ὧν ἡ πόλις ἐπιβάλλει τελῶν; on spécifie nettement qu'il s'agit des impôts de la cité et non des impôts royaux. Le versement des Attalides se superposait en effet au budget municipal (2); les droits du trésor royal sont ici sauvegardés. Une précision analogue se rencontre en des décrets d'atélie de Pergame (3), de Iasos (4), de Myrina (5), avec une expression un peu différente : ἀτέλειαν ὧν ἡ πόλις κυρία ἐστίν. Cette taxe royale, que continuera à payer la confrérie des artistes, est probablement le τίμημα ou impôt sur le capital immobilier, mentionné par Appien, auquel avaient été soumises toutes les cités grecques du royaume de Pergame (6). Les impôts fonciers municipaux sont les ἑγγαία τέλη dont parle une inscription de Zéléa (7), ou les τὰ ἀπὸ τῆς γῆς καὶ οἰκιῶν τέλη de l'Économique du Pseudo-Aristote (8).

L. 10 : κτηματωνήσουσιν et κτηματωνίαν : ces termes sont connus seulement par trois inscriptions de Carie (Olymos et Mylasa) (9) : ils désignent des achats de terrains faits par des fidéi-commissaires au nom de divinités. Le mot κτηματώνης désignant le fidéi-commissaire est donné par Le Bas, 331 (Olymos), et 338, 415 (Mylasa) ; il est expliqué dans l'inscription 416, de Mylasa : γενομένης τῆς ὧν τῶς κτηματώναις εἰς τὸ τοῦ θεοῦ ὄνομα. Acheter au nom de ..., se dit κτηματωνῶ (Ἀπόλλωνι καὶ Ἀρτέμιδι, 338,

(4) E. Mayser, *Gramm. der gr. Papyri aus der Ptolemäerzeit*, 1906, p. 448.

(2) Cf. Francotte, *Les finances des cités grecques*, p. 91 et 287.

(3) Ch. Michel, 319, l. 20.

(4) *Ibid.*, 463.

(5) *BCH.*, IX, 1885, p. 46 = Michel, 349. Cf. aussi le nouveau décret de Brousse, *C.R.A.I.*, juillet-oct. 1921, p. 269-273. [Ce texte doit faire l'objet d'une prochaine étude de M. M. Holleaux; elle paraîtra dans le *BCH.*]

(6) Francotte, *op. cit.*, p. 91.

(7) *Ath. Mitt.*, IX, 1884, p. 58.

(8) II, 2, 21.

(9) Le Bas, 332, 338, 415.

ou τῷ Διὶ Ὀτωροκονδέων, 415). Ici l'emploi de ce terme s'explique par le caractère religieux de l'association des artistes dionysiaques. Les commissaires agissent au nom de Dionysos, à qui le bien appartiendra (κτημα ἱερόν).

L. 14 : τοῦ μετενηνεγμένου ἐκ τοῦ λόγου τῆς ὁ[γυρ]ώσεως ὃ δέδοται εἰς τὴν τιμὴν τοῦ σίτου. Pour fournir à cette dépense extraordinaire, on fait appel à la fois au budget de la cité et au budget royal. Pour celui-ci rien de plus simple (voir l. 17) ; mais pour la cité, aucun article du budget ne prévoit une dépense de ce genre : il faut donc avoir recours à des crédits extraordinaires, soit à une réserve spéciale, soit à un emprunt, soit à un virement sur budgets (1), comme le cas est fréquent (2). Ici nous avons eu affaire à un *double* virement (μεταφέρων). Il y avait un fonds pour l'ὀχύρωσις de la cité. Comme il n'avait pas été employé tout entier, on en avait d'abord affecté une partie à l'achat de blé. Ce dernier fonds n'ayant pas été épuisé lui-même, soit à cause d'une bonne récolte ou pour tout autre raison, on a pu prendre là-dessus 3.000 drachmes, pour le paiement de la moitié des 6.000 prévues, en vue de la κτηματωνία. Un virement assez analogue sur la réserve destinée au blé est mentionné dans une inscription d'Ios (3) : τὸ ἀργύριον... ὁότω ὃ ἡγορακῶς τὸν σῖτον τὸν δημόσιον Ἀρετέας...

On sait l'importance de la question du blé dans toutes les villes antiques, notamment à Téos. Lors du synœcisme de Téos et de Lébédos décrété par Antigone (4), les Lébédiens demandèrent une avance de fonds sur les revenus royaux, pour faire une réserve de froment ; à quoi Antigone répond d'abord d'une façon assez évasive que c'est aux villes elles-mêmes à constituer leurs réserves, mais que cependant il autorise un emprunt qui ne dépasserait pas 1.000 pièces d'or, sur son trésor. Nous voyons qu'à Téos, un siècle plus tard, il n'existait pas

(1) Francotte, *ibid.*, pp. 153 sq., et 227-230 ; *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 173.

(2) Voy. inscription de Milet, dans *Ath. Mitt.*, XXVI, 1901, p. 101, où les dépenses extraordinaires sont prises sur le budget des *τείχοποιοί*.

(3) *BCH.*, XXVIII, 1904, p. 322 = *IG*, XII, 5, 1010, l. 6 sqq.

(4) Le Bas, 86, § 10.

encore au budget municipal de caisse régulière pour l'achat du blé, puisque les sommes nécessaires à cet achat devaient être prises en partie sur le chapitre des fortifications. Il est probable aussi que ce crédit spécial pour le blé n'était pas de première nécessité à l'époque de notre inscription, puisqu'on n'a pas spécifié le mode de remboursement de ces 3.000 drachmes : c'est donc un véritable virement et non une simple avance faite par une caisse mieux garnie que les autres à ce moment; le cas se présentait souvent (inscription d'Ios déjà signalée).

L. 17 : τὸ βασιλικόν, le trésor royal (1), distinct du πολιτικόν (2) ou trésor municipal; les dépenses, comme les impôts, étaient partagées par le roi de Pergame et la cité de Téos. Ici chaque caisse contribue pour la moitié. Le privilège accordé aux artistes est dû pour moitié à la générosité du roi, qui comme l'on sait, protégeait spécialement l'association des artistes dionysiaques. L'appoint du trésor royal au budget paraît fait en plusieurs versements. C'est sur le premier versement (τῶν πρώτων βοηθησομένων) que seront prises les 3.000 drachmes.

L. 18-19 : ἐπο[γῆ]ν ἔτη πέντε; il s'agit sans doute du délai accordé aux ταμίαι entrant en charge (αὐτοῖς) pour rembourser au trésor royal l'avance de 3.000 drachmes.

Λευκαθεῶνος : ce mois est connu à Lampsaque, à Chios et à Magnésie du Méandre (3). Pour Téos, le seul autre exemple est donné par l'inscription ionienne de l'atélie (ci-dessus, p. 307 sqq., n° 1, l. 21).

L. 20 : Μητροδωρος. Cette famille a de nombreux représentants à Téos, parmi lesquels on distingue un archonte (4), un magistrat? (5), un paraprytane (6), et deux ἐφήβαρχοι (ci-après, p. 319 sqq., n° 3, *ad* l. 17).

(1) Cf. *OGIS*, 229, l. 107, etc. et *Le Bas*, 404.

(2) Cf. *Le Bas*, 404. Sur cette distinction, cf. Rostovtzeff, *St. z. Gesch. d. römischen Kolonates*, p. 246, n. 1.

(3) Voir ci-dessus, p. 311, n° 1, ligne 21.

(4) *CIG*, 3064.

(5) *BCH*, IV, 1880, p. 164, n° 21.

(6) *Ibid.*, p. 164, n° 21.

L. 26 : τὴν κατασκευὴν τὴν ἔγδοσιν ; la construction de la phrase est obscure ; le lapicide a dû écrire κατασκευὴν pour κατασκευῆς = l'adjudication pour la gravure des couronnes ... et pour la préparation de la stèle. Il est moins probable que τὴν ἔγδοσιν ait été oublié après ψηφίσματος et qu'il faille lire : τῆς ἀναγραφῆς ... τὴν ἔγδοσιν, [καὶ] τῆς στήλης τὴν κατασκευὴν πο[ιεῖσθ]ωσαν οἱ ταμίαι...

Στεφάνων<ι> et πβεσθευτάς (l. 25 et 28) sont des fautes du lapicide.

L. 34 : Un Θερσίων se rencontre sur une monnaie (Imhoof-Blümer, *Kleinasiat. Münz.*, I, n° 10).

3. — Sivrihissar, cimetière turc, au N. de la ville. Fragment de colonne lisse en marbre bleuâtre, servant de soutien à un tombeau turc à coupole. Inscription en deux colonnes, incomplète en haut ; surface très endommagée. H. des lettres : 0 m. 014 ; interl. moyen : 0 m. 007. Gravure régulière ; courts apices. (Fig. 3).

1 Ἀρτέμων Εὐμενίδου	Δημοσ.....
Λέων Ἀπολλοδώρου	Ἡρο.....
Μητρόδωρος Δημητρίου	Σύμμαχος....
Ζώπυρος Μητροδώρα	Θεοτεμ...s....
5 Δημήτριος Μητροδώρα	.αφης Θε.....
Ὀνήσιμος Πολύθρου	Εὐ]όδημα.....χου
Ἀπολλωνίδης Ἀσκληπιάδου	Εὐμ]ήδης Ξενείου
Ἀσκληπιάδης Ἀπολλωνίδου	Δημήτριος Διονῦδος
Ἡράκλεος Ἀναξῆδος	Διονύσιος Πυθέου ὁ ἐξ Ἀλεξάνδρου
10 Ἀναξίπολις Ἀναξιμένου	Ἀθηνόδωρος Ἀθηνόδωρου.
Ἀναξίβιος Πολύθρου	Πυθαγόρας Κλείτου
Διονύσιος Δημητρίου	Μητρόδωρος Ἀχιλλεΐδου
Ἀνδρων Ἀνδρωνος.	Ἀγαθοκλῆς Ἀπολλοδώρου
Ἀπολλοδώρος Ἀμύντου	Ἀθηνόδοτος Ἀπολλοδώρου
15 Πάρις Βίωνος	Ἀπολλοδώρος Διογνήτου
Φίλισκος Νικοξένου	Ἀριστῶναξ Μενoitίου.
Ἀριστόδουλος Θαρσύνοντος	Ζηναῖ Θεοδώρου
Μεγάθυμος Μηδείου	Ἰόλας Νικοστράτου
Κλείτος Μηδείου	Διόδωρος Βακχίου



Fig. 3. — Liste de noms, Sivrilissar (no 3).

20 Ἀπολλόδορος Διογένου
 Ἑρμόθεστος Γοργίου
 Διονύσιος Χαρμείους
 Ἡρόφιλος Ζηγοδότου

Ἐπιγένης Δημητρίου
 Ἐξαπαῖος Δημητρίου
 Ἐξαπαῖος Ποσειδωνίου
 Ζώπυρος Βιτύρου.

Cette liste est peut-être une liste de gymnasiarques (l. 17), ou simplement une liste éphébique, comparable à celle qui a été publiée par K. Lehmann dans *Ath. Mitt.*, XLII, 1917, p. 185-190 (1). Plusieurs personnages sont déjà connus à Téos même, soit personnellement, soit par leur famille.

L. 4 : Ἀρτέμων : on connaît un archonte de ce nom (*CIG*, 3064) et un autre Artémon, père d'Agathoclès (*BCH*, IV, 1880, p. 171, n° 26).

L. 6 : Ὀνήσιμος Πολύθροου est un descendant du Polythrous fils d'Onésimos, qui offrit 34.000 drachmes pour l'instruction des enfants (*BCH*, IV, 1880, p. 110 sqq.). MM. Pottier et Hauvette datent cette fondation de Polythrous du début du III^e siècle, et identifient, de façon un peu hardie, ce Polythrous avec le père de Τύρων Πολύθροου, ambassadeur à Bargylia (Carie) vers 270 (Le Bas, n° 87). Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la famille a été fort en vue à Téos, qu'elle avait fourni de nombreux magistrats 2, et des bienfaiteurs de la cité. L'inscription n° 3, comme l'indique la forme des lettres, ne peut pas être antérieure au début du III^e siècle : il est donc impossible de rattacher d'une façon sûre notre éphèbe à ses ancêtres.

L. 7-8 : Ce sont probablement deux parents. — Ξενείου de Ξενείας pour Ξενέας, l'ε et l'αι étant à peu près interchangeables devant une voyelle, à cette époque. — Διονύδου de Διονῦς, diminutif de Διονύσιος assez rare, même en Asie Mineure, où les noms abrégés en ες, ες ou ους sont d'usage courant (3).

L. 9 : Ἡράκλειος pour Ἡράκλειος. Ce nom est peu connu, et seulement à Athènes (Fick, *Personennamen*, p. 299) ; la tradition ionienne (Hoffman, *Die griech. Dialekte*, III, p. 529) facilite peut-être l'emploi de la forme sans ι. — Ἀνζῆδος,

(1) Cf. aussi le catalogue éphébique, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 421, avec (n. 2) des références aux catalogues éphébiques publiés antérieurement.

(2) Cf. *CIG*, 3064, et les monnaies de Téos dans Mionnet, *Médailles ant.*, III, n° 1483 ; Leake, *Numismata hellenica*, p. 132 ; Imhoof-Blümer, *Kleinasiatischen Münzen*, I, p. 98, n° 12.

(3) Cf. Fick, *Personennamen*, p. 21, 101 et 301 : pour Διονῦς, voir Bechtel, *Die Inschriften des ionischen Dialektes*, n° 33, etc.

de Ἀναξῆς, diminutif de Ἀναξαγόρας ou de Ἀνάξανδρος, n'est pas connu (1). — Ὁ ἐξ Ἀλεξάνδρου ; fils de Πυθέας ou Πύθεος, par adoption, en réalité fils d'Alexandre ; l'expression est fréquente dans l'épigraphie téienne (*CIG*, 3089 et 3103, et ci-après n° 44) ; on trouve aussi : un tel, Λεωφάντου, φύσει δὲ Ἡροστράτου (Le Bas, 115 ; cf. *CIG*, 3083 et 3089) ; ou bien la mention du père adoptif est précédée de καθ' υἱοθεσίαν (Le Bas, 339, etc.).

L. 10 : On connaît un Ἀναξίπολις chef de thiasé à Téos (*BCH*, IV, 1880, p. 175, n°s 21, 35, 36).

L. 11 : Πυθαγόρας Κλείτου. Un personnage du même nom est mentionné parmi les ambassadeurs pour l'asylie en 193 (Le Bas, 83, 84, 85). Serait-ce le même et notre inscription serait-elle antérieure à cette date ? La forme des lettres ne justifie guère cette hypothèse.

L. 15. Πάρμις Βίωνος. Le nom de Πάρμις, diminutif de Παρμένων (2) est connu à Téos : l'un est archonte (*CIG*, 3064) ; un autre, père de Ménodotos (*CIG*, 3117). Un Πάρμις Βίωνος apparaîtrait aussi à Thasos, sur une inscription funéraire hellénistique (*BCH*, XLV, 1921, p. 170, n° 28). — Βίων est le nom d'un magistrat téien (3).

L. 16 : Ἀριστῶναξ est un nom assez fréquent en Asie Mineure (*CIG*, 2338 ; cf. Fick, *s. v.* Φάναξ) ; il est aussi connu à Téos (ci après n° 36, l. 3), même comme magistrat (4).

L. 17 : Ἀριστόβουλος Θαρσύνοντος. Un personnage du même nom a été couronné par le peuple comme γυμνασίαρχος (Le Bas, 106 = *CIG*, 3086 = ci-après, n° 22). On sait que cette fonction n'était pas, comme celle d'ἐφήβαρχος, exercée par les éphèbes eux-mêmes — au moins à Téos — mais par de véritables magistrats chargés de les surveiller (5) ; notre catalogue pourrait

(1) Sur les diminutifs en -ας, voir Fick, *Personennamen*, p. 17 sqq.

(2) Fick, *ibid.*, p. 19.

(3) Voir monnaies, dans Mionnet, *l. l.*, III, 1481, et *Cat. Brit. Mus. Ionia*, Téos, n° 40.

(4) *Cat. Brit. Mus., Ionia*, p. 309, n° 29.

(5) Cf. l'opinion contraire dans *Dict. Ant.*, *s. v.* *Ephebi*, p. 632. Pour Téos, il n'y a aucun doute ; cf. *BCH*, IV, 1880, p. 116-117 ; le peuple nomme un γυμνασίαρχος,

être une énumération chronologique de gymnasiarques téiens, aussi bien qu'une liste éphébique représentant une classe d'une année. — Θαρσύων est inconnu de Fick sous cette forme; un archonte de ce nom est pourtant mentionné, à Téos, dans *CIG*, 3064. — Ζηνᾶς est une abréviation pour Ζηνόδοτος ou Ζηνόδωρος (Fick, p. 132).

L. 18 : Μεγάθυμος. Nom porté notamment par un ambassadeur de Téos à Rome en 160, dans le décret des Abdéritains (*BCH*, IV, 1880, p. 48), et par d'autres Téiens (*CIG*, 2922, 2923). — Ἰόλκς est la forme dorienne et macédonienne de Ἰόλκος (cf. Pape, *Eigennamen*, p. 554).

L. 19 : Βάκχιος; nom peu connu (Pape, *ibid.*, p. 194).

L. 21 : Ἐρμόθεστος; nom connu à Colophon (monnaies dans *Cat. Brit. Mus.*, *Ionica*, p. 39, n° 24) et à Téos (archonte, *CIG*, 3064; autres : *CIG*, 3081, 3082, 3083, 3089, et ci-après, n° 60).

L. 22 : Χαρμείους (Fick, p. 290; on trouve aussi Χαρμέω, à Téos même, *BCH*, IV, 1880, p. 180, n° 41).

L. 23 : Βίτυρος est inconnu; le nom même est étrange; il n'y a aucun doute sur la lecture.

4. — *Haraka* (village à l'ouest de Sivrihissar); mur d'une maison en construction à quelques mètres du café; marbre bleuâtre. H. 0 m. 355; l. 0 m. 665; ép. 0 m. 665 (brisé par derrière). H. des lettres, décroissant de haut en bas : 0 m. 024 à 0 m. 015; interl. moyen : 0 m. 012. Gravure grasse, courts apices. (Fig. 4).

1 Ἐπ[ιστατο]ύνων
 Ἀθηναίο[υ τοῦ Δημ]ητρίου,
 Μητροδ[ώρου] τοῦ Ποσειδ[ίππου].
 εἰς τ[ῆ]ν οἰκ[ο]δομήν [τοῦ λιθ]ίνου
 5 τεύχους, μῆκος ἐπὶ π[ή]γεις τεσσαρά-
 κοντα, καὶ εἰς τὴν κατασκευὴν τῆς ψα-
 λίδος, ἐδαπανήθησαν γραμμάτων
 μὲν ὀραγμαὶ ΠΗΗΔΔΔΔΠ, ἀριθμοῦ δὲ

de même qu'un παιδονόμος; ses fonctions sont appelées ἀρχή (*CIG*, 3086 = Le Bas, 106); et il est couronné par le peuple, en même temps que par les trois collègues de jeunes gens qu'il dirige (παῖδες, ἀπάλαστοι, ἔφηβοι, *ibid.*).

10 ΠΗΗΗΡΔΔΔΔΠΙΙ . ο . . . ε . ου δὲ ΔΔΔΔΠΙC
 ντων ἐπ' οὐχοδομήν
 γ' ὀραματάων μὲν . . . ΙΙΙ, ἀριθμοῦ δὲ ΔΔΔΔ

On connaît diverses autres inscriptions de ce genre à Téos :
 Le Bas, 414 (= Μουσείον τῆς Εὐαγγ. Σχ., 1878, p. 35); 242,
 243, 4557, 4560; *CIG*, 2923 (= ci-après, n° 5); Μουσείον, 1878,
 p. 35; *Ath. Mitt.*, XVI, 1891, p. 295, n° 48. Elles font partie
 d'une même série; il s'agit de l'ὀχύρωσις de la cité (cf. n° 2);



Fig. 4. — Compte de construction, d'Haraka (n° 4).

les formules sont les mêmes pour la série; il s'agit partout
 de la construction d'un mur, à quoi s'ajoute ici la construction
 d'une voûte, là celle d'un pylône, ou d'une porte. Des épistates
 ont partagé la besogne; ils dirigent, par groupes de deux ou
 trois, la construction d'un tronçon du même mur (?), et
 fournissent aussi, par groupes, l'état de leurs dépenses. Les
 mots πύλη (Μουσείον, *ibid.*, n° 5, l. 5) et πύλων (*ibid.*,
 même inscr., l. 6; *Ath. Mitt.*, 1891, p. 295, n° 48, l. 3; ci-
 après, n° 5, l. 8) montrent qu'il faut bien penser à des rem-
 parts ou à un mur d'enceinte.

l. 7-8 : γ' ὀραματάων μὲν . . . ἀριθμοῦ δὲ semblent désigner la

dépense d'après le devis (γράφεται serait l'équivalent de συγγραφή) et la dépense réelle; cette dernière est légèrement supérieure à l'autre : 893 drachmes, au lieu de 745 prévues par le cahier des charges. Nous n'avons pas trouvé d'autre exemple de cette distinction.

5. — *Sivrihissar*, château d'eau, au centre de la ville : marbre blanc. H. 0 m. 50; l. 0 m. 51 (brisé à droite). H. des lettres : 0 m. 045, à la première ligne; aux autres : 0 m. 03 à 0 m. 035; *apices* peu marqués; gravure régulière et assez profonde; ΑΘΣ.

1	Ἐπιστατούρων
	τοῦ τείχους Καλὸς --
	τοῦ Ζηνοδότου [καὶ
	οὗ τοῦ Μεγαθύρου [καὶ
5	Κλείτου τοῦ Κλείτου
	εἰς τὴν οἰκοδομίαν (sic) τοῦ
	τείχους τοῦ λαΐνου ἀπὸ τοῦ
	πυλῶνος μῆκος ἐπὶ πλάγεις
	πεντῆκοντα ἢ γενομένη δαπάνη
10	ἐστὶ δὲ χαλμαί. Β
	ΜΣ

Cette inscription était déjà publiée par A. Boeckh, *CIG*, 2923, mais comme provenant de Tralles; elle vient de Téos; l'erreur s'explique par la confusion de Guzeller (localité près de Sivrihissar) et de Guzelhissar (Aidin). L'inscription *CIG*, 2934, a subi le même sort (voir la notice de Boeckh).

L. 3 : Ζηνοδότος se retrouve dans l'inscription analogue de Le Bas, 4560.

L. 4 : Μεγαθύρος apparaît aussi dans Μουσεῖον τῆς Εὐαγ. Σχ., 1878, p. 35, n° 37, ligne 3, et peut-être dans *Ath. Mitt.*, 1891, p. 295, n° 48, ligne 1. Cf. ci-dessus, n° 3, l. 18

L. 5 : Κλείτος est épistate aussi dans *Ath. Mitt.*, *ibid.*, l. 1 et 2. Cf. ci-dessus, n° 3, l. 11.

L. 6 : Boeckh écrit οἰκοδομίαν; le terme ordinaire, à Téos, est οἰκοδομήν; notre lecture est certaine (faute du lapicide?).

L. 8 : Boeckh : τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος. La restitution

πυλῶνος est donnée par le Μουσείον, *ibid.*, l. 8, τὸ τεῦχος τὸ λίθινον ἀπὸ τοῦ πυλῶνος.

L. 9-10 : Boeckh : ἡ γενομένη [τὴ δαπάνη] [δ]ραχμαὶ ΠΙΣ. Les dernières lettres sont probablement des chiffres, où l'on peut deviner un Π, peut-être contenant un Η = 500 ; le sens du Β et du Σ est obscur.

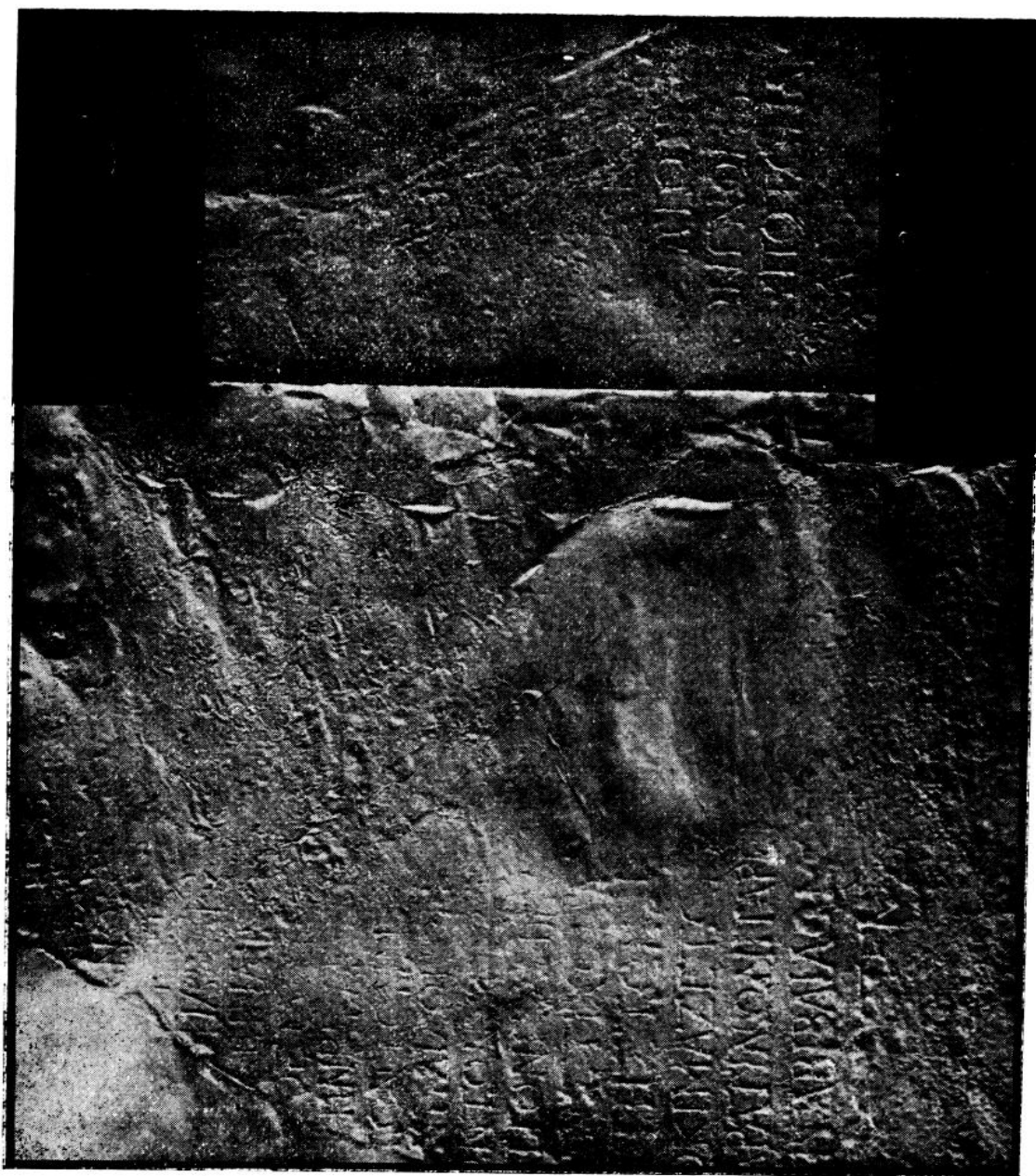


Fig. 5. — Inscription de Sivrihisar (n° 6).

6. — *Sivrihissar*. Maison au S.-O. de la ville, isolée dans un champ; marbre bleuâtre, servant de premier degré à un escalier de bois; mutilé sur les bords et usé en haut, à droite, et au milieu. H. 0 m. 59; l. 0 m. 77; ép. 0 m. 27. H. des lettres : 0 m. 017 à 0 m. 02; interl. : 0 m. 01 env. *Apices*. (Fig. 5).

 1 εναν -----
 νωνι -----
 ετ -----
 ιανσι -----
 5 . . ειναι -----
 . . θετας τ -----
 τ]ην βιβλιο[θήκην -----
 των τον μ -----
 τω]ν παίδων ο -----
 10 . ων των στίχων ----- [ἀναγρά-
 ψ]αι τον γραμμα[τέα -----
 τ]ων στίχων (environ 23 lettres) ε
 . ἡ τῆς των ἐπι]στατων . . .
 δο]κιμαζέτω μεσ . . (environ 10 lettres) . των γνώμης .
 15 εδρα τωνων παρσε . . (environ 15 lettres) . . ευποτων αη
 . . ν τὰ βιβλία ον . . (environ 17 lettres) . κατ . . ὦ . . .
 πεν -----

L'état fragmentaire de cette inscription ne permet pas de se prononcer avec certitude sur un document aussi mutilé. Pourtant la mention des βιβλία et de la βιβλιοθήκη fait songer aux décrets en l'honneur des éphèbes ou des professeurs qui ont bien mérité de l'État, notamment en déposant aux bibliothèques des gymnases un certain nombre de livres : βιβλία ἑκατὸν εἰς τὴν βιβλιοθήκην ἀναθεῖναι (Ziebarth, *Aus dem griech. Schulwesen*, p. 111, n. 2). Les bibliothèques scolaires sont bien connues : les inscriptions mentionnent celles d'Athènes, d'Halicarnasse, de Corinthe, de Delphes (Ziebarth, *ibid.*). Les mots παίδων (l. 9), δοκιμαζέτω (l. 14), et la répétition du mot στίχων (l. 10 et 12), qui signifie probablement les lignes des volumes, semblent indiquer qu'il s'agit ici de l'instruction des enfants, en

particulier d'exercices intellectuels. Nous aurions donc un pendant — d'époque bien postérieure — à la fondation de Polythrous, fils d'Onésimos (*BCH.* IV, 1880, p. 111). A la ligne 6, on peut supposer un mot comme ἀγωνοθέτης ou νομοθέτης; l. 14, δοκιμαζέτω ferait allusion à un examen scolaire (δοκιμασία), dirigé par un des surveillants (εἰς τῶν ἐπισκεπτῶν); l. 16, on peut supposer, au lieu de l'article τῶν, un nom de nombre comme πεντήκοντα.

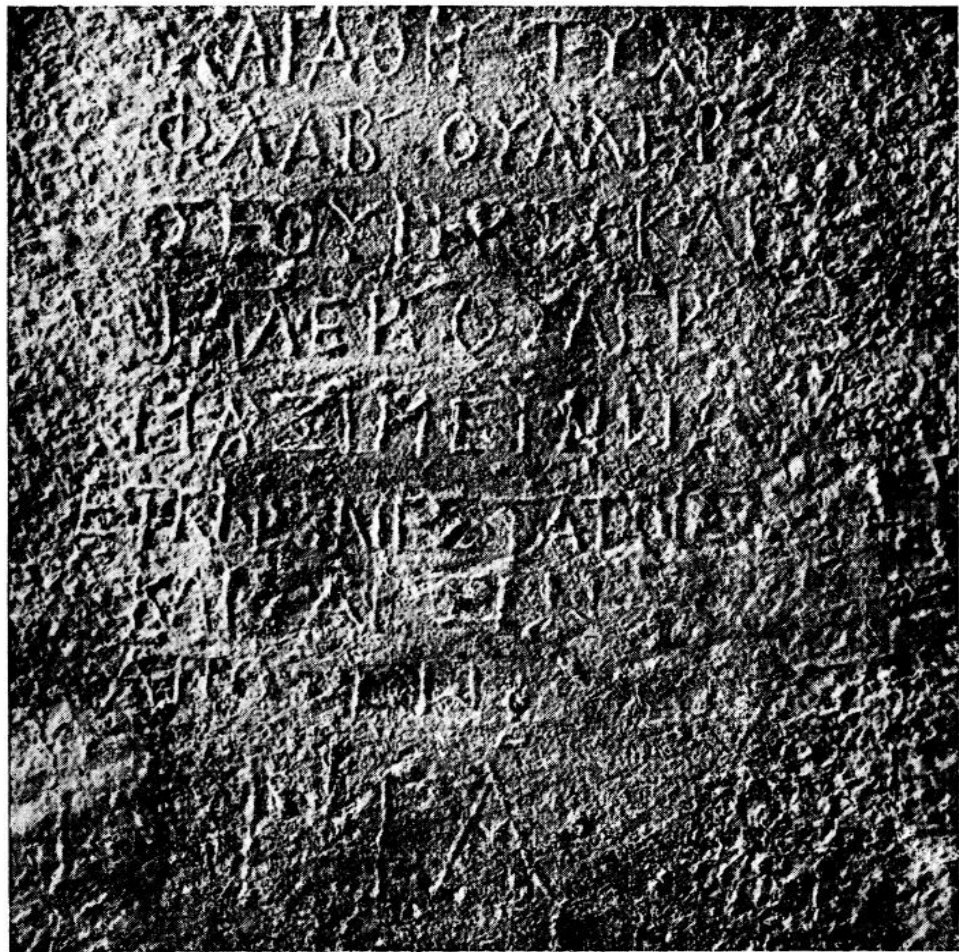


Fig. 6.

7. — *Sivrihissar*. Centre-Est de la ville, colonne lisse, au coin d'une maison turque; marbre bleuâtre. H. 0 m. 93; diam. 0 m. 38. H. des lettres, en haut : 0 m. 035; en bas : 0 m. 07. Gravure médiocre. (Fig. 6).

1

Ἀγωνοθῆ' τὸ γὰρ
Φλαβ'. Οὐαλξέρ'.

5

Σεουήρω. καὶ
 Γαλερί. Οὐλέρ [sic]
 Μαξιμείνω
 ἐπιφανεστάτοις
 Καίσαρσιν.
 Ἀπὸ Τέω
 Μ Α

Borne milliaire marquant le premier mille à partir de Téos (l. 8-9). Cf. les bornes milliaires de la même région (Éphèse, Lébédos, Smyrne) dans Μουσείο τῆς Εὐαγ. Σχ., 1876, p. 32, 48, 94; *ibid.*, 1880, p. 176. Les Césars mentionnés ici sont : Flavius Valerius Severus et Galerius Valerius Maximinus Daza, nommés Césars par Galère, l'un pour l'Italie et l'Afrique, l'autre pour l'Orient, le 1^{er} mai 305. Après la mort de Constance Chlore, le premier a pris le titre d'Auguste, le 25 juillet 306; le milliaire de Téos est donc compris entre ces deux dates (1).

8. — 4 fragments d'architraves courbes, portant une dédicace à l'empereur Hadrien. Les blocs sont percés et remployés comme margelles de puits. Marbre bleuâtre. H. moy. complète : 0 m. 65. Une ligne sur chacun des deux registres supérieurs (fascies). H. des lettres : en haut, 0 m. 12 à 0 m. 14; en bas, env. 0 m. 11. Lettres à apices.

(a)	(b)	(c)	(d)
αὐτ. ΟΚΡΑΤΟΡ	ΙΚΑΙΣΑ	ΔΡΙΑ	ΝΩΣΕΒΑΣ
.....ΣΑΣΚΑ	ΘΙΕΡΩΣ	EYON	ΤΟΣΤΟΒ

[εἰ. Τραϊανῶ Ἀ] [εἰν ἀρχιερατ]

a) *Sivrihissar*, un peu en dehors de la ville, maison Christos Badalanis. Pottier-Hauvette, n° 42 (non retrouvée par nous).

b) *Sivrihissar*, puits au S. de la ville (près de Valikouissou). H. : 0 m. 645; l. 0 m. 55; ép. en bas : 0 m. 66 (non connue encore).

c) *Sivrihissar*, puits à l'O. de la ville. H. 0 m. 66; l. 0 m. 43;

(1) B. Niese, *Grundriss der röm. Geschichte* (Coll. I. von Müller), p. 230
 R. Cagnat, *Cours d'ép. lat.*, 2^e éd., p. 208-209.

ép. en haut : 0 m. 89 ; en bas : 0 m. 665. Cf. Le Bas, 97 = Pottier-Hauvette, n° 42 (ΑΡΙΑ).

d) *Haraka*, puits près du cimetière. Le Bas, 96 (non retrouvée par nous).

9. — Trois fragments analogues. H. moy. 0 m. 57. Lettres à grands apices. Ψ.

a) *Sivrihissar*, puits au S. O. de la ville. H. 0 m. 57 ; l. 0 m. 73 ; ép. en bas : 0 m. 70. Cf. Pottier-Hauvette, n° 42.

ΑΤΕΘΕΙΣ
ΓΟΡΑΤΟ

b) *Route de Sivrihissar à Sighadjik*, puits, à droite de la route. H. 0 m. 56 ; l. 0 m. 76 ; ép. : 0 m. 68. Cf. W. Judeich, n° 27.

ΛΦΙΛΙΣΤΟΨ
ΝΥΑΨΤΟΨ

c) *Haraka*, puits sur la route venant de Sivrihissar. H. 0 m. 58 ; l. 0 m. 53 ; ép. 0 m. 67.

<ΗΝΑΝ
ΑΝΤΑ

10. — *Bodrun*. Quatre fragments de la grande architrave du temple de Dionysos (dans les ruines du temple). H. complète, avec les trois registres (fascies) et la zone ornementée : 0 m. 75. H. des lettres : 1^{er} registre (en haut) 0 m. 16 ; 2^e reg. 0 m. 13 ; 3^e reg. : 0 m. 11. Grands apices légèrement incurvés.

ΘΕΟΤΥΨ
[ἀρχιερεις]ὺ ΣΜΕΓΙ[στος]

ΑΥΤ
ΠΑΨ

ΝΣΘΕΟ
[δημαρχικῆς ἐξου]ΣΙΑΣ·
[καθιέρω]σΕΝ

ΑΨ
ΟΣΨ

Cf. *CIG*, 3743-3748.

Les fragments donnés par Hirschfeld (*Arch. Zeit.*, 1876, p. 29) font partie d'une architrave plus petite (H. 0 m. 34 ; h. des lettres : 0 m. 075).

11. — *Sighadjik*, mur de maison. Fragm. d'architrave avec registres limités par un rang de perles et pirouettes. H. 0 m. 24 ; l. 0 m. 28 ; ép. 0 m. 15. H. des lettres : 0 m. 11.

BI /

12. — *Sighadjik*, cour intérieure du tribunal ; bloc d'épistyle avec frise de guirlandes et bucranes. H. 0 m. 575 ; l. 1 m. 22 ; ép. en haut : 0 m. 45. H. des lettres : 0 m. 09. Gros apices, et « patins ». **UPA**.

NAUTOKPATOPΩN



Fig. 7.

13. — *Olamysch*, cimetière. Grand piédestal de marbre bleuâtre ; brisé à droite : il manque au moins la moitié de la pierre. H. 1 m. 325 ; l. 0 m. 35 ; ép. 0 m. 375. H. des lettres : 0 m. 087 ; interl. 0 m. 017 ; gravure profonde et soignée ; *apices*. (Fig. 7).

.....
 1 Ἀννιάννα τὴν[..... σε-
 βαστὴν Μαρ[κίαν ? Μαξιμιά-
 νου Καίσαρος[..... ἐκ τῶν
 χρημάτων θε[...
 5 τῶν ὑπὸ Καπίλ[λας ?
 ὑπὲρ πρυτάν[εως
 τοῦ υἱοῦ αὐτῆς . . . ἀργυ-
 ρεαὶ εἰκόνες τ[.....
 κατεσκευάσ[θησαν
 10 σης. Κλ. Τερτο[ύλλου ? ...
 αὐτοῦ, στρατη[γοῦντος
 Μαρείνου, ἐπι[..... Μαξι-
 μιάνου, Ζωσίμο[υ
 Μεγακλέους.

Fragment d'inscription honorifique, sur la base d'une des statues (l. 8) élevées par une certaine Anniana, en l'honneur d'une Σε]βαστή. La présence du mot Καίσαρος (l. 3) semble indiquer qu'il s'agit d'une impératrice, peut-être femme de Maximien (l. 13). Anniana fait la dédicace au nom de son fils, prytane à Téos (l. 6-7). Le Marinus, préteur ? (l. 11-12), est peut-être le même personnage que le Marinus mentionné par deux rescrits de Dioclétien et de Maximien en 293-294 (De Vit, *Onomasticum latinum*, s. v.).

14. — *Sighadjik*. Marbre blanc encastré dans le mur extérieur d'une maison, dans le quartier Sud du village. H. 0 m. 33 ; l. 0 m. 17 (brisé de tous côtés ; l'inscription est pourtant complète en bas). H. des lettres : 0 m. 017 ; interl. 0 m. 008 ; jolie gravure, fine, régulière ; très légers renflements ; ΜΓΞΥΞ.

.....αἴρεσ[θαι...
 ...τον ἐς τὸ ἱερ[ὸν...
 ...υ Δημητρί[ου

...ωγ κανθη....
 λ..... αιο....
 α.....
ἐν τῷ ἐ[ερῶι
 η ἀπό....
τὴν ἐξ.....
ς ἀμφο[τέρους
ν

15. — *Sivrihissar*. Cimetière turc au N. N. E. de la ville; dans le coin d'un orthostate en marbre bleuâtre. H. 0 m. 93; l. 1 m. 09; ép. 0 m. 363; h. des lettres : 0 m. 025; interl. 0 m. 01, apices légers, **ΛΜΓ**.

..... ισεη.....
 ...ριον γοι ἐὰν δέ ον δε[...
 ...γραματέα (sic) ἀπεδει[...
ον καὶ τὸ τρίκλεινον ε[....
κιμα.....

16. — *Sivrihissar*; petite mosquée centrale; base en marbre bleuâtre; h. 0 m. 53; l. 0 m. 243; h. des lettres : 0 m. 023; interl. 0 m. 012. **ΑΕC**.

Σαβείνη
 Σεβαστή

Il s'agit peut-être de la femme d'Hadrien. On écrit aussi Σαβεῖνα. Cf. Le Bas, 146, 147; *CIG*, 2965 : Σαβεῖνα Σεβαστή, et Μουσείον τῆς Εὐαγγ. Σχ., 1878, p. 100 : Ἡρα Σαβείνη Σεβαστή. La base est dédiée à Sabine ou peut-être par Sabine à une divinité.

17. — *Sivrihissar*; cimetière turc au N. N. E. de la ville; grand marbre bleuâtre; inscription dans une sorte de cartouche. H. des lettres : 0 m. 02; mauvaise gravure. **ΑΠΩ**.

.. καὶ Και....
 ... ὁρῶ καὶ Π....

18. — *Sighadjik*; maison turque Méhémet Hassan Palabra. Pierre avec moulure en haut (base?). H. 0 m. 32; l. 0 m. 36. H. des lettres : 0 m. 027; interligne : 0 m. 012. **ΑΜΣ**.

Ἐργήσιλος
 Τηου. . . .
 Δοπου. . .
 τος πα. . .
 ου

19. — *Sivrihissar*; mur de maison près d'une fontaine au S. de la ville. Petite pierre courbe. H. 0 m. 32; l. 0 m. 20; h. des lettres : 0 m. 05. Gravure profonde et larges *apices*.

ΑΝΑΕ

20. — *Sivrihissar*; centre de la ville, au haut du mur d'une maison en reconstruction. Grandes lettres; Σ à branches courbes.

ΟΥΡΟΣΤΕ

ΑΙΟ Γ

21. — *Sivrihissar*; dans la cour d'une maison turque, au centre de la ville; base moulurée en marbre blanc, servant de margelle de puits. H. 0 m. 65; l. 0 m. 58; ép. 0 m. 645. H. des lettres : 0 m. 04; interl. 0 m. 015 gravure très profonde et soignée; *apices*; ligature, l. 5 : ME. (Fig. 8).



Fig. 8.

1

 καὶ ἐπιφανῶς κα-
 θε|ρώσαντα τῇ ἱερῶ-

5

τά]τη βουλῇ εἰς αἰω-
 νίαν μνήμην τῇ γε-
 νεθλίῳ αὐτοῦ ἡμέρα
 δίδοσθαι διανομήν.

Ath. Mitt., 1891, p. 299; αἰωνίαν et διανομήν sont entièrement lisibles.

22. — *Sivrihissar*. Porte d'entrée du tribunal, sur le côté E. de la ville. Architrave avec inscription en l'honneur de Ἀριστόβουλος Θαρσύνοντος γυμνασιάρχης. Cf. *CIG*, 3086 = *Le Bas*, 103. Nous n'avons pas revu la première colonne de l'inscription : Παῖδες Ἐφηβοὶ Ἀπάλεστοι; mais la troisième se complète ainsi (troisième registre de l'architrave) :

καλῶς καὶ ἐνδοξῶς ἀρετῆς ἕνεκα καὶ εὐεργεσίας τῆς εἰς ἑαυτούς.

Sur cet Ἀριστόβουλος Θαρσύνοντος, cf. ci-dessus, p. 322, inscription n° 3, l. 17.

23. — *Sivrihissar*. Mur extérieur d'une maison turque abandonnée; marbre bleuâtre, encastré la tête en bas, et brisé de trois côtés. H. 0 m. 45; l. 0 m. 68; ép. 0 m. 37. H. des lettres : 0 m. 03; interl. 0 m. 006 à 0 m. 01. Gravure assez profonde; courts apices. (Fig. 9).



Fig. 9.

- 1 καὶ νῦν τῷ τοῦ ἀδ...
 τοῖς τ[έκνοις αὐτοῦ καὶ τῷ γέ[νει καὶ
]εῖνῃ τῇ γυναικὶ αὐτοῦ ω[.....μηδενὶ δὲ
 ἐτ]έρω ἐξεῖναι εἰς ταύτας τὰς [κα-
 5 μάρας ἐνκηδευσθῆναι · ἐὰν δὲ τις
 ἐπιγ[ερ]ήσῃ, ἀποτίσει τῷ ἱ[ερω-
 τάτ]ῳ ταμείῳ × Β Φ. καὶ τ[ῇ ἱερω-
 τάτ]ῃ β[ο]υλή × Α · ταύτῃ[ς τῇς
 ἐπιγρ]αφῆς ἀντίγρα[φον ἀπε-
 10 τέθη] εἰς τὰ ἀρ[χεῖα].

Sur les inscriptions funéraires avec interdictions et amendes, si fréquentes en Asie-Mineure, cf. Vidal-Lablache, *Commentatio de titulis funebribus in Asia Minore*, 1872; G. Hirschfeld, *Ueber die griech. Grabinschr. welche Geldstrafen anordnen*, *Königsberg Studien*, I, 1887; B. Keil, *Ueber kleinasiatischen Grabinschr.*, *Hermes*, 1908, p. 522-577; A. Stemler, *Die griech. Grabinschr. Kleinasiens*, 1909; Plassart-Picard, *BCH*, XXXVII, 1913, p. 234-235; Quandt, *de Baccho ab Alex. aetate in As. Min. culto*, 1913, p. 154.

On connaît pour Téos un certain nombre d'inscriptions analogues : cf. d'abord les suivantes, puis : *CIG*, 3108 (amende à verser au temple des Σεβαστοί, 2500 deniers, et à Dionysos, protecteur de la cité, 2.500), 3113 (amende au fisc, 5.000). — Le Bas, 123 (double amende de 2.500 deniers, l'une au fisc impérial ou ἱερώτατον ταμείον, l'autre à la βουλή de Téos), 128. — Μουσεῖον τῆς Εὐαγγ. Σχ., 1873-75, p. 68 (amende de 1.000 deniers à la βουλή). — *BCH*, IV, 1880, p. 178, n° 38 (amende au fisc impérial, 1.000 deniers et formule de malédiction), n° 39 (amende de 1.000 deniers au fisc). — *Ath. Mitt.*, 1891, p. 298, n° 24 (amende à la βουλή, 50 deniers). Ici nous avons la double amende, l'une de 2.500 deniers au trésor impérial, l'autre de 1.000, à la βουλή téienne.

24. — *Sivrihissar* : cimetière turc, au N. de la ville. Marbre bleuâtre, brisé en haut et des deux côtés. H. 0 m. 40; l. 0 m. 67; ép. 0 m. 24. H. des lettres : 0 m. 024; interl. 0 m. 005. (Fig. 10).



Fig. 10.

- 4 τὴν καμάραν
 . . . κατεσκεύασεν ἑαυτῇ καὶ τῷ ἀνδρ[ι].
 Ὀνησίμῳ Σατορνείνου καὶ τῇ προσκεκλη-
 ῥαυμένῃ μητρὶ Μανιέμῃ, μηδενὸς ἐτέρου
 5 ου ἔχοντος ἐξουσίαν ἐγκληθεῖσθαι τινα πα-
 ρὰ τῆς συγχωρήσεως αὐτῆς ἢ τοῦ ἀνδρός
 Ὀνησίμου· ἂν δέ τις ἐπιχειρήσῃ, δώσει
 εἰς τὸν ἱερώτατον φῆσκον δηνάρια
 πεντακόσια.

L. 3 : Σατορνείνος, cf. *CIG*, 2821 (Aphrodisias) Σατορνείνα ;
 L. 6. Pour la restitution συγχωρήσεως, cf. Le Bas, 217 (Priène).

25. — *Sicrihissar*; cour intérieur de la maison Nikolaos Kampakis ;
 marbre blanc brisé en bas et à droite. H. 0 m. 48 ; l. 0 m. 32 ; ép. env.
 0 m. 15. H. des lettres : 0 m. 028 à 0 m. 03 ; interl. 0 m. 006 ; apices.
 (Fig. 11).

- 4 Παρησία Ρούφου κατεσκεύ-
 ασε τὴν καμάραν ἑαυτῇ καὶ τῷ
 προκληθευμένῳ Ἀλεξάν-
 δρῳ καὶ τῷ συμβίῳ· μηδ-
 5 ἐνὶ δὲ ἐξέστῳ ἐγκληθεῖσθαι ἀλλ' ὁ
 υἱὸς μου Ἀλέξ· ἀνδρὸς καὶ ὁ σύμ-
 βιός μου Γραπ[. . .] ἐνθαδὲ ἐνκε-



Fig. 11.

κηδεύμεθα C
 ναι · εἰ δέ τις [θέλει μετακινήσ-
 10 αι, ἀποτείσει τῇ ἱερωτάτῃ
 βουλῇ δὴν[άρια

26. — *Sivrihissar*; mur extérieur d'une maison, au centre de la ville. Marbre blanc jaunâtre; l'inscription est entourée d'une grande couronne dont il reste quelques traces à gauche. H. des lettres : 0 m. 03; interl. 0 m. 015; apices courts; gravure profonde et épaisse. (Fig. 12).

1 [κατεσκεύασαν
 τοῦτο τὸ μνημεῖον τῷ δεῖνι.
 μετὰ τὴν τελευτὴν[αὐτοῦ. . . · μηδέν· ὁ δὲ
 ἕτερον κηδεύειναι[ἐξέστω . . . · ἂν δὲ
 5 τις ἐπ[ι]γ[ε]νήσῃ, ὁ φ[ό]ρος ἔστω τῇ τῶν Τητ-
 ῶν γερουσίᾳ διν : ΑΦ
 οἱ θίασοι.

L'inscription est publiée de façon très insuffisante par W. Judeich, *Ath. Mitt.*, 1891, p. 298, n° 25.

L. 6 : Sur la γερουσία de Téos, cf. Scheffler, *De rebus Teiorum*, p. 54. C'est ici la seule inscription qui, à Téos, mentionne une amende versée à la γερουσία. En principe, il n'y avait rien d'insolite à ce que ce conseil, d'intérêt surtout religieux, perçût



Fig. 12.

des amendes sacrées, — comme il arrive à Éphèse, — ou, dans l'espèce, ici, le φόρος édicté contre la τρυβωροχία. — Sous l'Α signifiant 1000, avait d'abord été gravé un Φ.

L. 7 : Sur les thiasés, cf. *BCH*, IV, 1880, p. 164-165; Scheffler, *ibid.*, p. 72 § 14; F. Poland, *Gesch. des griech. Vereinswesens*, p. 568 sqq., n°s B 335-343.

27. — *Sivrihissar*; murs intérieur et extérieur de la maison Nikolaos Kostakis, au centre de la ville. Deux fragments; *a* : h. 0 m. 32; l. 0 m. 17; *b* : h. 0 m. 35; l. 0 m. 25. H. des lettres : 0 m. 023; marbre bleuâtre; le fragment *a* porte les traces d'un cartouche par lequel était encadrée l'inscription. *Apices*. (Fig. 13).

	<i>a.</i>	<i>b.</i>
1	 ρ. γωντων.	
	ωντ	 γ δεξι

νειδετα. . . .
 εχιμια. . . .
 5 μου 'Ασ . γη . .ηνιαδο.
 ειναι κ ηδευθηγ[αι
 τέκνοις μου · μ[ηδενι δε έτέρω έ-
 ξο ν είναι κη[δεύσαι. . . .
 ει δε μηδω. . . .
 10 έρωτά]τω ταμ[είω



Fig. 13.

Inscription funéraire, mentionnant les personnages qui auront droit à une place dans le tombeau, en particulier les enfants (l. 7), et interdisant d'enterrer tout autre que ceux-là, sous peine d'amende à payer au trésor impérial (έρωτάτω ταμείω).

28. — *Sivrihissar*; enceinte de la mosquée ouest, entrée nord. Stèle de marbre bleuâtre avec encadrement mouluré, spirales et palmettes; inscription mutilée. H. 0 m. 44; l. 0 m. 80; ép. 0 m. 225. H. des lettres 0 m. 017 à 0 m. 02; interl. 0 m. 01. ΠΘ.

1 'Αν - - - - - τῶ γυν[αί
 - - - - - α

5 x - - - - - ι
 π - - - - - Ι
 x - - - - - ε
 ν - - - - -
 σθηγ - - - - -
 τρ[- - - - - ὀτηνάρια] πεντά-
 κόσια

29. — *Sivrihissar*; maison Stamatios Koulounga; sous une porte de cellier. H. de l'inscription : 0 m. 16; l. 0 m. 18; h. des lettres : 0 m. 024; interl. 0 m. 01; gravure grasse et nette; courts *apices*. **ZYΩ.**

1 - - - ς ζῶν ε - -
 - - Ἀντήνου - - -
 ε]ὑποχίαι ἰδύ[αι
 - - - ης καὶ θερε[πτοῖς
 5 - - - ἰω - - -

Sur les θερεπτοί, cf. P. Graindor, *Mus. belge*, XXXV, 1921, p. 71, n. 1.

30. — *Sivrihissar*; fontaine au S.-E. de la ville; marbre blanc brisé tout autour. Inscription : h. 0 m. 08; l. 0 m. 31; h. des lettres : 0 m. 03; au-dessous, ornement ressemblant à une couronne; *apices* courts; assez bonne gravure. **ΑΜΘ.**

Ε]ὐδοῦλα Μηνοφίλου
 Ἀθηναία γαῖρε·
 οἱ Σαβαζισταί.

La confrérie des dévôts de Zeus ou Dionysos Sabazios est connue seulement au Pirée, à la fin du ^{iv}^e siècle avant J.-C. (Poland, *Gesch. des gr. Vereinsw.*, p. 216 et 551, n° A 48). Sous le nom de Σαβατισταί ou Σαμβατισταί, on les trouve aussi dans la région d'Elaïoussa (*ibid.* p. 217).

31. — *Sighadjik*; maison de Charalambos Tsangaris; cour intérieure. H. 0 m. 63; l. 0 m. 31; h. des lettres : env. 0 m. 01. Gravure fine, médiocre. **ΑΘΩ.**

1 - - - γῶρος νεώ[τερος
 γαῖρε

- dans une couronne : Οἱ Διασταί.
 - - - ρος ὁ δὲ Βίθυος Μέντορ[ος
 5 γυνή γρηστὲ γαῖρε.
 dans une couronne : Οἱ Διασταί
 ντ . . . Μέντορος
 γρη]στὲ γαῖρε
 dans une couronne : Οἱ Διασταί
 10 Μέντο
 ρος

La confrérie des Diastes, dévôts d'un Zeus asiatique, était inconnue jusqu'à présent (F. Poland, *Gesch. des gr. Vereinsw.*, p. 177); elle ne surprend pas à Téos où les thiasés sont très nombreux, et où l'on célébrait, en l'honneur de Zeus, la fête des Dia (Fr. Bilabel, *Griech. Kolonisation*, p. 199).

32. — *Sivrihissar*; cimetière N.-E. H. 0 m. 27; l. 0 m. 42; ép. 0 m. 43. H. des lettres : 0 m. 017.

ΕΓΙΛΑΚΕΧΡΗΣΤΕ
N

Le N, oublié, a été rajouté sous la ligne.

Au-dessous, deux couronnes (diam. : 0 m. 17).

ΟΙΕΦΗΒΟΙ
ΚΑΙ
ΟΙΝΕΟΙ

ΟΙΘΙΑΣΟΙ

ΠΑΝΤΕΣ

Pour les νέοι, dont les collèges florissaient, à la période hellénistique, dans la plupart des villes d'Asie-Mineure, ajouter à la liste donnée par M. Collignon, (*Les collèges de « Néoi »*, p. 4-5), complétée par F. Poland (*Gesch. der gr. Vereinsw.*, p. 95), la ville de Prousa (*C. R. A. I.*, juillet-octobre 1921, p. 269-273). Il y avait aussi des collèges de νέοι, à Éphèse et à Colophon-de-la-mer. Pour la réunion de tous les thiasés, cf. Scheffler, *De rebus Teiorum*, p. 72.

33. — *Sivrihissar*; mur extérieur du tribunal. Pierre mutilée à g.; h. 0 m. 23; l. 0 m. 69; ép. 0 m. 27. H. des lettres : 0 m. 015. Quatre couronnes (diam. : 0 m. 17).

1^{re} couronne[ό
δῆμος]2^e couronne[οἱ ἀπ-]
ΑΛ[εσ
τροι]3^e couronne[οἱ ἔφ]ΗΒΟΙ
ΚΑΙ ΟΙΝΕ
ΟΙ4^e couronneΗΓΕΡΟΥ
ΕΙΑ

en dessous :

... Π ... ΑΝΑΚΟΝΟΥ

Cf. F. Poland, *Gesch. des gr. Vereinsw.*, p. 568, n° 335 a et b.

33. — *Sivrihissar*. Puits Vali-Kouissou, au S. de la ville. H. 0 m. 35 ; l. 0 m. 70 ; h. des lettres : 0 m. 025. 3 couronnes (diam. 0 m. 20).

1^{re} couronne

ΟΙ

2^e couronneΗΓΕ
ΡΟΥΕΙ
Α3^e couronnéΟ
ΟΙ

34. — *Sivrihissar*. Cimetière O., intérieur de la ville. Pierre brisée. Long. de l'inscript. : 0 m. 265 ; h. des lettres : 0 m. 036.

οΙΝΗΡ[γρ?]

35. — *Sivrihissar*. En face du café de la grande place. H. 0 m. 275 ; l. 0 m. 38 ; ép. 0 m. 38. Sur la face supérieure, trou d'encastrement pour une stèle.

2 inscriptions. En haut, mauvaise gravure, irrégulière, large, sans apices ; lettres inégales (0 m. 01 à 0 m. 015), parfois de biais. ΑΕΠΣΩ
ligature Η.

1

..... Λ . ΜΟΥΛΙΟ . .
... ΚΑΙΣΥΝΕΦΗΒΟΙΣΠΑΡ . .
.... ΩΣΔΑΙΜΩΝ . . ΠΡΟΠΕΝ
.. ΙΟΣΜΟΙΡ . . ΑΚΡΙΤΑΙΣ . ΣΘΕΝΗΜ . . .

5

.. ΣΧΑΙΡΕΤΕΜΟΥΦΙΛΟΙΚΑΙΣΥΝΕΦΗΒΟΙ . .
.. ΣΟΥΔΙ . . ΠΑΣΑΜΗΝΥΠΛ Α /
..... ΛΟΝΕΚ[ρ]ΑΤΗΛΤΛΟΥ

Au-dessous, restes d'une ancienne inscription, plus soignée, qui a été martelée (h. des lettres : 0 m. 018). Ε.

ΝΕΚΡΑΤΗΑΤ[άλου]

.....Σ.....

La présence des *συνέφθοι* dans les inscriptions funéraires, principalement métriques, est fréquente. (Cf. G. Kaibel, *Epigr. gr.*, p. 396 sq.).

36. — *Sivrihissar*. Marbre bleuâtre servant de seuil au café de la grande place. H. 0 m. 29 ; l. 0 m. 67 ; ép. 0 m. 405. H. des lettres : 0 m. 015 ; à 0 m. 15 ; interl. 0 m. 005. Gravure fine, peu profonde ; *apices* (Fig. 14).



Fig. 14. — Épitaphe métrique.

1 Στέλλεο Περσεφόνας ζῆλον, γρυσέα Στρατονίχη·
 Σὺν γὰρ ἄναξ ἐνέρων ἄρπασεν ἀγλαΐαν,

Νηρώσας ὁμόλεκτρον Ἀριστώνακτα, καὶ οἰκτρὰν
 Εἰράναν ἄβρῆς παιδὸς ἀπορφανίσας,
 5 Καὶ πατέρ' Ἀρτέμιδι ξυνομόνυμον · οὐδέ σε νούτων
 Ταχεδόνες, θανάτου δ'ὠκὺ δάμασσε βέλους
 Ἀγναῖς ἐν θαλίαις Δαμάτερος, αἷς ἐνι Κούραν
 Μάρψεν ὁ καὶ τό τερόν κάλλος ἐλὼν Ἀΐδας.

« Redoute la jalousie de Perséphone, belle Stratonice : car ta grâce fut ravie par le roi des morts, qui rendit veuf ton époux Aristonax ; il priva d'une enfant chérie la malheureuse Irène, et un père dont le nom est celui d'Artémis. Ce ne sont point les maladies qui t'ont consumée ; mais le trait soudain de la mort t'a domptée au milieu des fêtes sacrées de Déméter, d'où, nouvelle Coré, t'a emportée cet Hadès, dont ta beauté a fait encore une fois un ravisseur. »

L'assimilation à Perséphone, enlevée par Hadès, d'une jeune fille ou jeune femme morte subitement, est fréquente dès l'époque hellénistique dans les œuvres littéraires et dans les représentations plastiques (1). Elle prend ici un intérêt particulier, parce que la jeune femme est morte au milieu même des fêtes sacrées de Déméter, emportée peut-être par quelque crise causée par les émotions mystiques.

L'épigramme comprend quatre distiques écrits dans la langue mêlée familière à ces sortes d'inscriptions funéraires.

L. 1 : Στρατονίχ[η]. On connaît à Téos une autre Στρατονείκη, qui fut ἀρχιέρεια Ἀσίας (CIG, 3092 = Le Bas, 110).

L. 3 : Ἀριστώνακτα. Cf. ci-dessus, n° 3, l. 16, Ἀριστῶναξ Μενοπίου.

L. 5 : Les noms théophores dérivés de celui d'Artémis sont nombreux à Téos. Cf. Ἀρτέμων (éphèbe, n° 3, l. 4 ; arehonte, CIG, 3064 ; autre, BCH, 1880, p. 171) ; Ἀρτεμῆς (Le Bas-Waddington, 130 ; CIG, 3108 et 3119) ; Ἀρτεμιδώρος, extrêmement

(1) Cf. Fr. Cumont, *Une statue praxitélienne d'Acarmanie*, dans *Rev. arch.*, juillet-déc. 1919, p. 276 et n. 1. La scène de l'enlèvement de Coré est souvent figurée sur les sarcophages de l'époque romaine. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *Proserpina*, IV, p. 700.



Fig. 15.

fréquent. Pour les noms analogues d'origine étrangère, cf. références, *BCH.* XXXVII, 1913, p. 224, n. 3.

L. 7 : θαλίαις, du sens homérique de « banquet », a passé naturellement à celui de fête en général (déjà dans Pindare, *Ném.*, 10, 99). Ce pourrait être une indication concernant la célébration à Téos des mystères sacrés des deux déesses.

L. 8 : τείον est à noter, après la forme τάν de la l. 2.

37. — *Sicrihissar*. Cimetière turc, à l'E. de la ville. Marbre bleuâtre : h. 0 m. 28 ; l. 4 m. 10 (brisé à gauche) ; ép. 0 m. 55. H. des lettres : 0 m. 025 ; interl. 0 m. 005. Gravure lourde, inégale : *apices*.

A gauche, traces d'une autre inscription, entourée d'une branche de lierre (couronne ? symbole dionysiaque ?). (Fig. 15).

1 Μοῖραν ἀναπλήσαντα πολυχλαύτου
θανάτοιο
Θειοφάνην οἰκτρὸν σῆμα κέκευθε
τόδε,
Ὅν κενεῖσι γονῆες ἐπ' ἐλπίσιν ἀν-
δρωθέντα,
Καλὸν ἀμωμήτοις ἤθεσιν ἐκπρε-
πέα,
5 Πολλὰ γοησάμενοι κρυερὴν ὑπὸ
γ[ῆ]ν ἀνέθηκαν,
Νήπιον ἀνθ' αὐτοῦ πιῖδα λιπόντα
δόμοις.

Distiques élégiaques ; le 2^e hexamètre est spondaïque.

L. 2 : Θειοφάνην. Cf. ci-après n° 48 : Δημοσθένης Θεοφάνου.

38. — *Sivrihissar* : cimetière N. N. E. Corniche à denticules. L. de l'inscript. 0 m. 56 ; h. des lettres : 0 m. 023. Gravure profonde, irrégulière. ΜΩ.

Τοῦτο τὸ μνημα τῷ οἴκῳ μου ...

39. — *Sivrihissar*. Parvis de la mosquée O. Grande dalle de marbre bleuâtre, avec traces de scellements (base). H. 0 m. 61 ; l. 1 m. 38 ; ép. 0 m. 33.

Publiée par Le Bas, n° 117 (= *CIG*, 3105), comme étant à Sighadjik. La ligne supérieure se lit :

ΠΑΝΤΕΙΜΙΗΠΡΟΚΛΕΙΔΟΥΧΡΗΣΤΗΧΑΙΡΕ

et non : Παντείμιε... χρηστὲ...

40. — *Sivrihissar* ; maison au centre de la ville. Stèle funéraire en marbre blanc. H. 0 m. 42 ; l. 0 m. 51. H. des lettres : 0 m. 028 (pour les 2 premières lignes), 0 m. 02 (dern. ligne). ΑΩ.

Publiée *BCH*, IV, 1880, n° 43. ΧΡΙΣΤΕ est écrit avec I et ligature Ε.

41. — *Sivrihissar* ; cimetière abandonné, à 1.500 m. à l'O. de la ville. Pierre remployée ; h. 0 m. 245 ; l. 0 m. 78 ; ép. : 0 m. 44. H. des lettres 0 m. 027 ; interl. 0 m. 025. Gravure profonde et grasse ; apices. ΑΜΞΠ.

Αὐξίβιε χρηστὲ χαῖρε
Εὐκτη χρηστὴ χαῖρε
Κάρπιλλα χρηστὴ χαῖρε

42. — *Sivrihissar*. Ibid. Pierre remployée (traces d'inscription martelée). H. 0 m. 295 ; l. 0 m. 80 ; ép. 0 m. 355. H. des lettres : 0 m. 028 à 0 m. 03 ; interl. 0 m. 008 à 0 m. 012. ΖΖ.

Ὀνησίφορε χρηστὲ χαῖρε
Φοῖνιξ Νεάνις Χάρχα
χρηστὲ χαῖρε

43. — *Sivrihissar* ; maison du boulanger, en face du tribunal. Petite stèle funéraire à fronton et feuilles de lierre. H. 0 m. 50 ; l. 0 m. 29 ; h. des lettres : 0 m. 02. Gravure médiocre. Courts apices.

Ἀγέλη χρηστὴ
χαῖρε

44. — *Sivrihissar* ; cimetière extérieur O. de la ville. Stèle funéraire

avec moulure en haut. H. de l'inscription : 0 m. 08; larg. de la stèle : 0 m. 42; h. des lettres : 0 m. 02. Pas d'*apices*. ξΕΛΛ.

Ε]ὐκλῆς Εὐκλείδου
ὁ ἐξ Ἑρμῆσιάννακτος
γαῖρε

au-dessous, en lettres plus fines, très effacées :

Εὐκλείδης
...σ...

Pour l'expression ὁ ἐξ, cf. ci-dessus, n° 3, l. 9.

45. — *Sivrihissar*. Ibid. Stèle à niche; inscription dans la niche. Long. de l'inscript. 0 m. 15; h. des lettres : 0 m. 02. Gravure légère, soignée; Très petits *apices*. Κ Α.

Καλλικλῆ
Μεικρὲ γαῖρε

46. — *Sivrihissar*; maison grecque près du cimetière N. N. E. Stèle en forme de petite colonne. H. 0 m. 20; diam. 0 m. 145. Haut. des lettres : 0 m. 02. Sous une couronne :

Τειμοκλῆ
Διοκλέους
χρηστὲ γαῖρε

47. — *Sivrihissar*; cimetière N. N. E. H. 0 m. 25; l. 0 m. 98; ép. 0 m. 485. H. des lettres : 0 m. 025, dans un grand cartouche :

Καλλεία Κλείτου
Ζηνοδότου δὲ γυνή
γαῖρε

48. — *Sivrihissar*; stèle brisée, à l'O. de l'église grecque. Long. de l'inscription : 0 m. 31; h. des lettres : 0 m. 13; *apices*. ⊙.

Δ]ημοσθένης Θεοφάνου
γαῖρε

49. — *Sivrihissar*; petite mosquée centrale. Long. de l'inscription : 0 m. 52; h. des lettres : 0 m. 035. Θ C.

Θεόμνηστε χρηστὲ
γαῖρε

50. — *Sivrihissar*; à l'entrée d'une maison du quartier grec. H. 0 m. 585, l. 0 m. 835; ép. 0 m. 33 env. A droite un poisson vertical, la tête en bas, à g. un cylindre.

En haut (l. de l'inscript. : 0 m. 60; h. des lettres : 0 m 03) :

Οὐενούστα χρηστὴ χαῖρε

En dessous, dans un cartouche (0 m. 33 × 0 m. 19; h. des lettres : 0 m. 017) :

Πελοπίδης....

Οὐενούστα

γυναικὶ χρησ-

τῇ. α...ίας

χαῖρε

51. — *Sivrihissar*; mur de maison, centre O. de la ville. H. 0 m. 28; l. 0 m. 36; h. des lettres : 0 m. 025 à 0 m. 03.

..σμουνατ..

ε χρηστὴ

χαῖρε

52. — *Sivrihissar*; mur de maison au centre de la ville. H. 0 m. 70; l. 0 m. 39; h. des lettres : 0 m. 02. Gravure soignée; lettres à hastes courbes.

Ἐρκειος

Αὐτοκράτους

53. — *Sivrihissar*; quartier Sud, mur de maison. Stèle funéraire à fronton, brisée en bas. L. 0 m. 29; h. 0 m. 30. H. des lettres : 0 m. 012.

Μανία Ἐρμαίου

χρηστὴ χαῖρε

En dessous, graffite; très mauvaise gravure et écriture irrégulière :

Καλῇ τύχῃ

Ἀλεξάνδρου

χο]ρηστὴ χαῖρε

54. — *Sivrihissar*; mur de la mosquée O. Stèle funéraire mutilée. H. 0 m. 36; l. 0 m. 48. 4 lignes dont les lettres se touchent (h. des lettres : 0 m. 01 à 0 m. 025). En dessous, *ascia* romaine et traces de graffite. ☐.

Ἐρ]μογέν[η

χαῖρε

Μίδ[α Ἐρμογένου[ς

χρηστὴ χαῖρε

55. — *Sighadjik*; intérieur de la maison Charalambos Tsangaris. Stèle funéraire à fronton et acrotères. H. 0 m. 52; l. 0 m. 26. H. des lettres : 0 m. 25. Lettres irrégulières. **ε**.

Ἡρόδοτε
Ἡρακλείδου
χρηστὲ χαῖρε

56. — *Sighadjik*; ibid. Haut d'une stèle encastree dans un mur. Long. de l'inscription : 0 m. 24; h. des lettres : 0 m. 011.

Δημήτριά] Μενίσκου Μαρά-
θηνε χρηστὲ χαῖρε

57. — *Sighadjik*; stèle rectangulaire encastree dans un mur de maison. H. 0 m. 24; l. 0 m. 49; h. des lettres : 0 m. 023; interl. 0 m. 01. Gravure grasse, assez bonne; *apices*. **ΑΜΩ**.

Πρῆμε Ἰππωνεῖτα
χρηστὲ χαῖρε
Φίλα Θεώφιλα
χρεῖσταὶ χαίραιτε (*sic*).

58. — *Haraka* (au N. de Sivrihissar); mur du café. H. 0 m. 81; l. 0 m. 20; h. des lettres : 0 m. 025. Gravure assez profonde; renflements; ligature **Π**.

... γαμικε
χρηστὲ χαῖρε.

59. — *Sivrihissar*; petit mur au S. de la mosquée O. L. de l'inscript. : 0 m. 23; h. des lettres : 0 m. 025; interl. : 0 m. 01.

....ιάδης
Ἀπο]λλωνίδου

60. — *Sivrihissar*; maison grecque Nicolaos Kostakis. Long. de l'inscript. 0 m. 07; h. des lettres : 0 m. 025 (1^e ligne), 0 m. 03 (2^e ligne) Belle gravure, petits *apices*.

Ἑρμο]θέστου Ἡροδ...
χαῖρε Κρατω...

61. — *Sivrihissar*; rue S. O. de la ville. Long. de l'inscript. 0 m. 29; h. des lettres : 0 m. 017. Petits *apices*.

Ἀλεξάνδρου
τοῦ Μητροδώρου

62. — *Sivrihissar*; mur de maison près d'une fontaine à l'O. de la place centrale. Petite stèle funéraire à fronton. C.

Διονυσία
Ἀράτου
Σαρδιανή
χαῖρε

63. — *Sivrihissar*; petite place O; cippe funéraire; h. 0 m. 33; diam. supér. 0 m. 46. H. des lettres : 0 m. 03; interl. 0 m. 015.

Εἰσιδώρα Τείμωνος
χρηστῇ χαῖρε

Publiée, *CIG*, 3120 : Πεισιδώρα (πεισιδ.).

64. — *Sivrihissar*; cimetière abandonné, 1.500 m. O. de la ville. Grande pierre remployée. H. 1 m. 12; l. 0 m. 43; ép. 0 m. 23; h. des sigles : 0 m. 165. (Fig. 16).

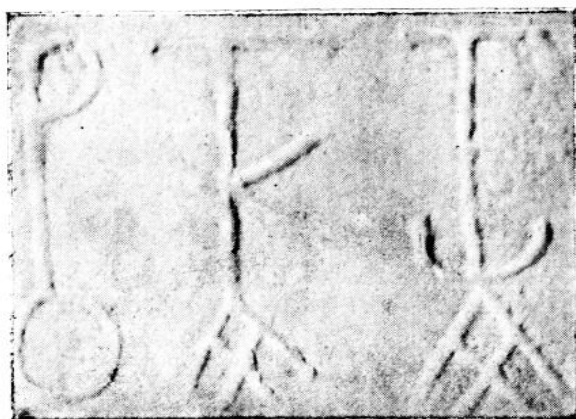


Fig. 16.

Ἀποκράτωρ (?)

65. — *Sivrihissar*; ibid.; autre pierre : h. 0 m. 98; l. 0 m. 63; ép. 0 m. 32; h. des sigles, analogues aux précédents : 0 m. 175.

Πέτρος

Pour ces sortes de monogrammes, cf. Gardthausen, *Gr. Palaeogr.*, p. 116 sq.; Constantopoulos, Βυζαντ. Μολυβδόβ., *Journ. intern. arch. num.*, V, VI, VII et VIII, pl. A'.

moulurée. H. des lettres : 1^{re} ligne, 0 m. 035; 2^e, 0 m. 05; interl. : 0 m. 015; long. de l'inscription : 0 m. 20.

CAT(us) AVG(usti)
LIB(ertus)

B. — MYONNÉDOS.

68. — *Hypsili*; margelle du puits de la place centrale. Base avec moulures et sortes d'acrotères. H. 0 m. 46; l. 0 m. 67; ép. 0 m. 66. H. des lettres : 0 m. 042; interl. 0 m. 08 à 0 m. 09. Gravure assez profonde. ΑΠΣ. Petits apices.

Corrections et complément à Le Bas, 133.

Περιγενίδα
τῇν κρατίστην
Περιγένης
ὁ κ[ρ]άτιστος

69. — *Hypsili*; margelle de puits à l'intérieur d'une maison turque. Fragment de base moulurée (p.-ê. bas de l'inscription précédente). H. 0 m. 43; l. 0 m. 68; ép. 0 m. 67; h. des lettres : 0 m. 045.

τῇν ρτάτην
μητέρα

70. — *Hypsili*; au-dessus d'une porte de maison grecque, en haut du village. Stèle à fronton. H. 0 m. 44; l. 0 m. 32; h. des lettres : 0 m. 023; interl. 0 m. 007.

Ἀθαν. χρηστὴ
γαῖρε Νείκη
χρηστὴ γαῖρε

C. — LÉBÉDOS.

71. — *Moustapha* (Khani près du site de l'ancienne Lébédos). Grande pierre du seuil. Inscription de très basse époque, publiée par G. Weber, *Ath. Mitt.*, XXIX, 1904, p. 231. (Fig. 17).

L. 6. Lire *μνημεῖον*, au lieu de *μνημῆον*.

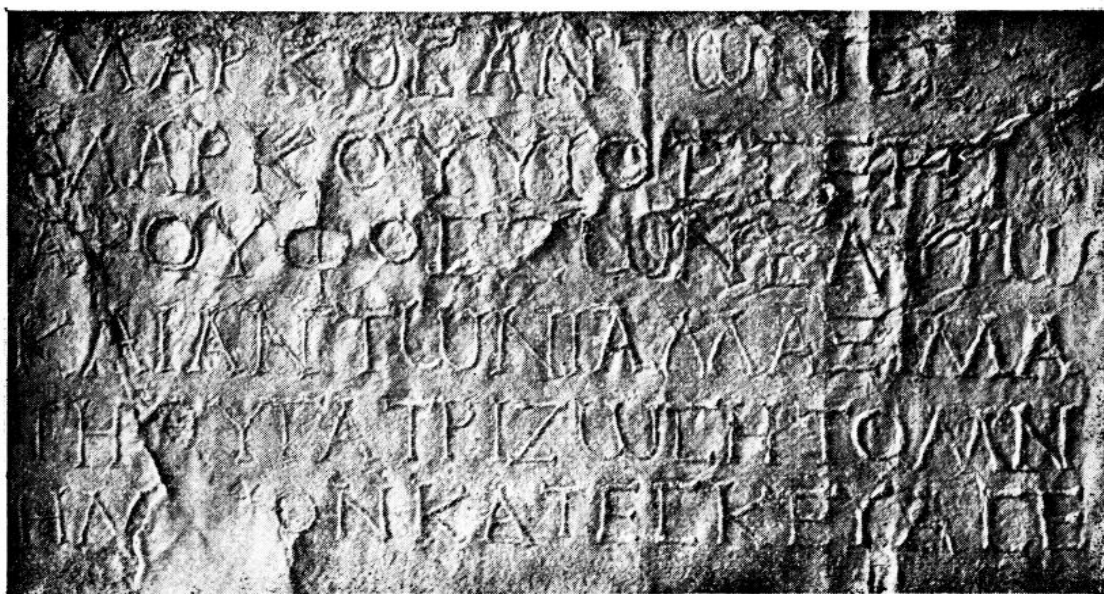


Fig. 17.

72. — *Moustapha*. H. 0 m. 64; l. 0 m. 32; ép. 0 m. 093; h. des lettres : 0 m. 007; petits *apices*. 8 lignes de petites lettres presque illisibles.

....ΤΩΝΛΕΒΕΔΙΩΝ.....ΟΓ....
Μ.....ΤΕΡ.....
ΤΡ.Ε.....ΤΩΝ.....Ν....
 Ε...ΩΝ.....

73. — *Moustapha*. Puits, dix minutes à l'O. du Khani. H. 1 m. 72; l. 0 m. 37; ép. 0 m. 13. H. des lettres : 0 m. 023. Stèle à fronton, en marbre, de bon style. L'inscription est placée tout en bas de la stèle qui était peut-être peinte. *Apices*. ΠΣΩ.

Λυκάριος
 Πάτρωνος

74. — *Eurtemez*. Maison Berber Moustapha. Stèle funéraire à fronton avec acrotères et petits rinceaux. H. 0 m. 83; l. 0 m. 383; ép. 0 m. 07; h. des lettres : 0 m. 015. L'inscription est placée tout en haut de la stèle qui était peut-être peinte. Gravure soignée; petits *apices*. ΑΠΙΔ.

Μόσχιον Ἀπολλωνίου
 Δημητρίου δὲ γυνὴ χαῖρε.

75. — *Kimitouria*, partie E. du village turc, clôture de jardin près du

petit cimetière. H. 0 m. 535; l. 0 m. 77; ép. 0 m. 22; h. des lettres et interl. env. 0 m. 035. Courts *apices*. ΑΠΜΕ.

Dans un cartouche décoré de rinceaux :

Μαρχία . ἡ ἀγα-
θή τῶν γῆ . τοῖς
παρόδοις.
γαῖας.

Nous noterons ici les changements de place de quelques inscriptions, non mentionnées ci-dessus :

a) *CIG*, 3084 = Le Bas, 103, n'est plus à Sighadjik, mais près de la mosquée O. de Sivrihissar.

b) *CIG*, 3086 = Le Bas, 105, a été amenée du 2^e cimetière de Ghésusler à Sivrihissar, où l'architrave sert de montant à la porte d'entrée du tribunal (cf. *supra*, n° 22).

c) Le Bas, 121, de même, a été transportée du 2^e cimetière de Ghésusler au château d'eau de Sivrihissar.

d) *CIG*, 3108, indiquée comme se trouvant sur la route entre Sighadjik et Bodrun, et *CIG*, 3119, crue dans le rempart de Sighadjik, se trouvent sur une seule et même pierre au cimetière N. N. E. de Sivrihissar.

R. DEMANGEL et A. LAUMONIER.